

COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL



PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR
DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL

CILSS

SECRETARIAT EXECUTIF

PROGRAMME MAJEUR POLITIQUE DE SECURITE ALIMENTAIRE

**RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2000
DU PROGRAMME MAJEUR POLITIQUE
SECURITE ALIMENTAIRE**

Février 2001

SECRETARIAT EXECUTIF : 03 BP. 7049 Ouagadougou 03 BURKINA FASO - Tél (226) 30 67 58/59 – Fax (226) 30 67 57 – E-mail : cilss@fasonet.bf – Web : www.cilss.org
CENTRE REGIONAL AGRHYMET : BP. 11011 Niamey, NIGER – Tél (227) 73 31 16/73 24 36 – Fax (227) 73 24 35 – E-mail : admin@sahel.agrhymet.ne – Web : www.agrhymet.ne
INSTITUT DU SAHEL : BP. 1530 Bamako, MALI – Tél (223) 22 21 48/23 02 37 – Fax (223) 22 23 37/22 59 80 – E-mail : idriss@agrosoc.insah.ml

COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL



PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR
DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL

CILSS

SECRETARIAT EXECUTIF

PROGRAMME MAJEUR POLITIQUE DE SECURITE ALIMENTAIRE

**RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2000
DU PROGRAMME MAJEUR POLITIQUE
SECURITE ALIMENTAIRE**

Février 2001

SECRETARIAT EXECUTIF : 03 BP. 7049 Ouagadougou 03 BURKINA FASO - Tél (226) 30 67 58/59 - Fax (226) 30 67 57 - E-mail : cilss@fasonet.bf - Web : www.cilss.org
CENTRE REGIONAL AGRHYMET : BP. 11011 Niamey, NIGER - Tél (227) 73 31 16/73 24 36 - Fax (227) 73 24 35 - E-mail : admin@sahel.agrhymet.ne - Web : www.agrhymet.ne
INSTITUT DU SAHEL : BP. 1530 Bamako, MALI - Tél (223) 22 21 48/23 02 37 - Fax (223) 22 23 37/22 59 80 - E-mail : idriss@agrosoc.insah.ml

SOMMAIRE

ABREVIATIONS	3
I. INTRODUCTION	5
II. RAPPEL DES OBJECTIFS	6
III. POINT DES ACTIVITES DURANT LA PERIODE 1999-2000	6
3.1. Coordination	6
3.2. Activités techniques.....	7
3.3. Situation de financement 2000	19
3.4. Collaboration avec les autres Programmes Majeurs et Institutions partenaires ...	19
3.5. Contraintes générales	20
IV. PERSPECTIVES 2001	20
4.1. Programme de travail 2001	20
4.2. Besoins de financement 2001	23
4.3. Programme de travail du 1 ^{er} semestre 2001.....	24
ANNEXES.....	34
Bilan physique des réalisations 2000	
Plan d'opération 2001	

ABREVIATIONS

ACDI	Agence Canadienne de Développement International
AGRHYMET	Centre Régional d'Agro-Hydro- Météorologie du CILSS
AO	Afrique de l'Ouest
BAA	Bulletin Agro-Alimentaire
BC	Bureau Conseil
BRF	Bourse Régionale de Fret
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CGPMP	Coordonnateur Général des Programmes Majeurs Politiques
CILSS	Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
CMA/AOC	Conférence des Ministres de l'Agriculture de l'Afrique de l'Ouest et du Centre
CNC	Cadre National de Concertation
CONACILSS	Correspondant National du CILSS
CR	Croix Rouge
CRAT	Centre Régional Africain de Technologie
CTG	Comité Technique et de Gestion
DIAPER	Projet d'Amélioration des Instruments de Diagnostic Permanent
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation
FERAP	Projet de Fluidification des Echanges et de Rapprochement des Politiques Agricoles et Alimentaires
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FISCR	Fédération Internationale des Sociétés de la Croix Rouge et du Croissant Rouge
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
MIFRAC	Mission Française d'Appui au CILSS
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economique
PAAT	Produits AgroAlimentaires Transformés
PADLOS	Projet d'Appui au Développement Local au Sahel
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PAS	Programme d'Ajustement Structurel

PASA	Programme d'Ajustement sectoriel Agricole
PISA	Programme d'Investissement Sectoriel Agricole
PMPGRN	Programme Majeur Politique de Gestion des Ressources Naturelles
PMPSA	Programme Majeur Politique de Sécurité Alimentaire
PNUD	Programme des Nations Unis pour le Développement
PREGEC	Projet de Prévention et de gestion des Crises Alimentaires
PROCELOS	Projet de Promotion des Céréales Locales au Sahel
PRORES	Projet de Réflexion Stratégique
PRRD	Programme de Restructuration et de Relance Durable du CILSS
REAO	Réseau de l'Entreprise en Afrique de l'Ouest
REFESA	Réseau des Femmes au Sahel
ROCAFREMI	Réseau Ouest et Centre Africain de recherche sur le Mil
ROCARS	Réseau Ouest et Centre Africain de Recherche sur le Sorgho
RPMP	Responsable de Programme Majeur Politique
RNP	Relais National PROCELOS
SA	Sécurité Alimentaire
SP	Secrétaire Permanent
TPA	Réseau Technologie et Partenariat en AgroAlimentaire
TDR	Termes de Référence
UEMOA	Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest
UNICEF	United Nations International Children's Emergency Fund
UO	Unité Opérationnelle
UPADS	Unité d'Appui à la Promotion de l'Agriculture Productive et Durable au Sahel
UPPME	Unité de Promotion des Micros, Petites et Moyennes Entreprises Locales
USAID	United States Agency For International Development (Agence des Etats Unis pour le Développement International)
USPA:	Unité d'Appui aux Stratégies et Politiques de Sécurité Alimentaire
WATAC	West African Technical Advisory Committee

I. INTRODUCTION

Dans le cadre de la mise en œuvre des décisions du dernier Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement, notamment celle relative à la traduction du processus Sahel 21 dans les programmes du CILSS, les Programmes Majeurs Politiques (PMP) ont réouvert en 1998 le débat sur la problématique de la sécurité alimentaire et de la gestion des ressources naturelles au Sahel eu égard aux mutations internes et aux évolutions externes auxquelles est confrontée la région. Le but était de clarifier les nouveaux enjeux, de définir une nouvelle approche spécifiant les rôles respectifs et les responsabilités des différents types d'acteurs publics et privés et de redéfinir les missions prioritaires du CILSS dans ces domaines, en cohérence avec l'ensemble de ses actions.

Le plan triennal 1999-2001 en est une des résultantes. Il matérialise en effet les intenses activités de réflexion réalisées en 1998 qui ont impliqué l'ensemble des acteurs concernés et permis : de faire l'état des lieux des acquis des pays et du CILSS ; de mieux cerner les défis qui se posent aux sahéliens et de renouveler la vision et la stratégie de la région définie par Sahel 21. Il marque par ailleurs la fin du plan triennal 1995-1997 dont les acquis et faiblesses ont substantiellement nourri les réflexions. Tout ceci a abouti à une restructuration à la fois organisationnelle et technique des PMP.

Sur le plan organisationnel, les projets autonomes qui disposaient de l'autonomie de gestion ont fait place à partir de janvier 1999 aux Unités Opérationnelles (UO) avec à leur tête des Chefs d'Unités en charge de l'exécution technique des activités des UO du PM. Chaque PM est animé par un Responsable de PM qui, dans la logique de l'approche programme, doit assurer la coordination administrative, technique et scientifique des UO. La coordination générale des deux PMP et l'ordonnancement des dépenses sont désormais confiés à un Coordonnateur Général.

Au niveau du PMPSA, cette réorganisation s'est traduite par la mise en place de quatre unités opérationnelles correspondant aux quatre résultats retenus par le plan triennal 1999-2001 :

- Unité d'Appui aux Stratégies et Politiques de Sécurité Alimentaire (USPA-FERAP)
- Unité de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (PREGEC)
- Unité d'Appui à la Promotion d'une Agriculture Productive et Durable au Sahel (UPADS)
- Unité de Promotion des Micros, Petites et Moyennes Entreprises Locales (UPPME-PROCELOS)

Le présent document fait le point des activités réalisée durant la période 1999-2000 et présente les acquis et atouts à valoriser du Programme Majeur et les perspectives 2001.

II. RAPPEL DES OBJECTIFS ET RESULTATS DU PMPSA

2.1 Objectif stratégique

Les priorités du CILSS en matière de sécurité alimentaire découlent de son plan décennal 1994-2004 ; elles intègrent de ce fait l'ensemble des dimensions de la problématique telles qu'elles apparaissent dans le nouveau contexte sahélien : un Sahel demeurant extrêmement fragile avec comme variables essentielles la vulnérabilité des écosystèmes, l'urbanisation croissante et rapide, la diversification progressive des économies de la zone, la faiblesse des institutions, la versatilité des marchés et les limites de l'immigration vers le Nord.

Dans ce nouveau contexte, l'objectif stratégique à long terme du PMPSA est le suivant :

Contribuer à créer au Sahel des conditions d'un développement durable dans la perspective d'une intégration régionale à travers la recherche de la sécurité alimentaire durable et la gestion rationnelle des ressources naturelles.

2.2. Objectif opérationnel

La réponse à cet objectif passe à terme par la réalisation de l'objectif opérationnel suivant :

Les conditions d'une sécurité alimentaire durable sont créées dans la perspective d'un espace sahélien intégré et ouvert.

2.3. Résultats attendus

- Des stratégies et politiques agricoles et alimentaires harmonisées aux niveaux national et régional sont élaborées et mises en œuvre.
- Les mécanismes et les capacités de prévention et de gestion de crises alimentaires au niveau des pays et au niveau régional sont améliorés et renforcés.
- Les conditions d'une croissance durable de production et de la productivité sont connues et mises en œuvre dans les Etats.
- Des stratégies de promotion/développement des micros PME locales sont élaborées et mises en œuvre dans le secteur de la transformation agroalimentaire.

III. POINT DES ACTIVITES REALISEES EN 2000

3.1. COORDINATION

2000 est la 2^{ème} année de l'adoption effective de l'approche programme. Elle s'est caractérisée par : (1) le renforcement de l'équipe régionale avec l'arrivée du Chef de l'Unité PREGEC et de l'expert en commercialisation et en commerce régional des produits agroalimentaires, (2) une évolution positive des activités de coordination générale. Les rencontres impliquant les Chefs d'Unités Opérationnelles et les experts se sont multipliées sous la présidence du CGPMP pour à la fois programmer et faire le point sur l'état de réalisations des activités retenues. Ces rencontres ont permis de faire circuler l'information sur les activités conduites et de créer la synergie entre les unités d'un même programme et entre les deux PM. Toutefois, certaines contraintes évoquées en 1999 persistent toujours :

- **Les relations de travail entre les Chefs d'Unités Opérationnelles et les RPM ne sont toujours pas bien définies.** Les textes administratifs définissant les tâches et responsabilités des experts à l'intérieur du PM ne semblent pas explicites quant aux règles devant régir le fonctionnement et l'organisation du travail au sein du Programme Majeur, notamment les relations de travail entre le RPM et les Chefs d'Unités. Certains d'entre eux continuent d'utiliser le RPM comme « boîte à lettres», sa tâche se limitant à transmettre à qui de droit, pour disposition à prendre, les dossiers qu'ils ont directement initiés avec le Noyau Central. Tant que le processus marche comme prévu, le dysfonctionnement passe inaperçu. Mais, il suffit que des incompréhensions et

divergences de point de vue surviennent, comme c'est généralement le cas, le RPM se retrouve en train de démêler un dossier dont il ignore en grande partie les tenants et les aboutissants. Aussi, pour un fonctionnement harmonieux des activités du PM, il est opportun que le RPM soit le responsable à part entière de l'organisation des activités du PM comme les Chefs d'Unité le sont pour les Unités Opérationnelles.

- ***Le processus de prise de décision d'exécution des activités reste long.*** Toutes les étapes de réalisation des activités programmées ainsi que les processus de déroulement sont soumis au contrôle à priori. Les inconvénients majeurs sont entre autres les temps morts inutiles dans les processus d'exécution, l'affaiblissement de la capacité d'utilisation des fonds des équipes d'experts et la faible valeur ajoutée d'une telle pratique sur la qualité des prestations du PM. Une des solutions possibles sera l'instauration du système de devis-programmes trimestriels ou semestriels dont les activités pourraient être, sur demande du PM, engagées directement par le Centre de Gestion. Le CGPMP aura toujours la possibilité de faire son contrôle au moment de la signature des ordres de paiement (OP).

Malgré les contraintes ci-dessus indiquées, des efforts ont été déployés pour utiliser au mieux les fonds disponibles. Les résultats obtenus sont appréciables mais, requièrent que les dispositions suivantes soient prises pour consolider les acquis :

- Appliquer pleinement l'approche programme et mieux structurer la coordination administrative et technique des activités des unités opérationnelles ;
- Alléger les procédures dans le sens d'une facilitation de la réalisation des activités techniques et d'une augmentation de la capacité de mobilisation et d'absorption des financements de l'Institution ;
- Instaurer le principe de devis programme par programme majeur (trimestriel ou semestriel) à faire approuver par le CGPMP dont le déroulement quotidien ne sera plus soumis au contrôle à priori.

3.2. ACTIVITES TECHNIQUES

Résultats 1 : Des stratégies et politiques agricoles et alimentaires harmonisées aux niveaux national et régional sont élaborées et mises en œuvre.

Au cours de la période, des acquis et atouts ont été enregistrés qu'il convient de consolider et de valoriser. Ce sont entre autres :

A11. Cadre de Politique Agricole Commune

⇒ ***Etudes diagnostiques des politiques nationales.*** Pour disposer de données comparables sur les politiques agricoles et permettre la proposition d'un cadre de mise en cohérence, il est indispensable de mener les études diagnostiques nationales en même temps. Ce qui requiert des ressources financières très importantes à mobiliser d'un coup. Ces ressources n'étant pas disponibles, il n'a pas été possible de démarrer les études en question. Toutefois, des actions permettant de baliser le terrain ont été réalisées dont entre autres l'élaboration de la note d'orientation sur les coûts de la non intégration des politiques agricoles nationales et l'évaluation des potentiels non exprimés de la sous-région ; la participation au processus de réflexion sur la maîtrise de l'eau.

Parallèlement le CILSS, la CEDEAO et l'UEMOA ont convenu de monter un processus commun de conception et d'élaboration d'un Cadre de Politique Agricole Commune. L'ambition de cette initiative est d'éviter les duplications et pertes inutiles de ressources et de temps, en vue de déboucher sur des programmes cohérents prenant en compte les avantages comparatifs de chacune des 3 institutions. Le CTA s'est engagé à appuyer ce processus. Une enveloppe de 15.000 Euros sera disponible pour une revue documentaire des travaux déjà réalisés par les OIG de la sous-région. Un Comité Régional de Pilotage, regroupant la CEDEAO, le CILSS et l'UEMOA a été mis en place. Il est présidé par la CEDEAO qui sert en même temps d'intermédiaire entre les 3 OIG et le CTA

Les mois à venir seront mis à profit pour relancer la CEDEAO et le CTA dans le but de : (i) réaliser la revue documentaire, (ii) élaborer les TDR de l'équipe régionale devant conduire les travaux d'élaboration de la stratégie régionale de développement agricole, (iii) définir les modalités pratiques de fonctionnement du Comité de Pilotage. Le CILSS veillera à ce que les résultats de Sahel 21 soient amplement valorisés par cet exercice.

La contrainte fondamentale de cet exercice demeure les velléités de l'UEMOA à faire cavalier seul. Elle a déjà mobilisé une équipe européenne pour élaborer une politique agricole commune pour ses Etats membres. La porte de sortie résiderait peut-être au renforcement de l'axe Ouagadougou-Abuja. Pour ce faire, il est essentiel que le CILSS prenne part à la réunion ministérielle que la CEDEAO organise en fin janvier 2001 à Bamako sur la Politique de Coopération Agricole dans l'espace CEDEAO. Cette rencontre donnera certainement l'occasion de définir les éléments d'un cadre de coopération technique en matière de développement agricole dans la sous-région ouest africaine. De ce cadre découlera un programme conjoint concret.

⇒ **Plan d'action de rapprochement des politiques nationales.** Les travaux du CILSS sur les PASA/PISA ont donné des éléments essentiels sur la mise en cohérence des politiques agricoles définies dans le cadre des programmes nationaux d'ajustement structurel (PAS). Aussi, depuis la réunion de restitution (septembre 97 à Bamako), des actions de sensibilisation ont été entreprises avec comme cadre les groupes consultatifs (GC) animés par la Banque Mondiale, les tables rondes (organisées avec l'appui du PNUD) et les foras régionaux et internationaux. Il est heureux de constater que depuis peu la Banque Mondiale a commencé un travail sur la dimension régionale des cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté et invite toujours le CILSS à prendre part aux travaux des GC nationaux qu'elle organise pour les pays.

Deux notes didactiques dont une pour les administrations publiques et les partenaires et la seconde pour le secteur privé ont été élaborées pour servir de supports au processus de sensibilisation des partenaires concernés. Ces notes ont été éditées, publiées et largement diffusées.

La contrainte de ce dossier se résume à la difficulté de mise en place et d'animation d'un cadre de concertation inter Etats pour faire en sorte que la sécurité alimentaire régionale soit un des principes directeurs des PASA/PISA nationaux. La nouvelle initiative CILSS/Club du Sahel dénommée Groupe Ministériel d'Animation et de Proposition (GMAP) offre de fait ce cadre. Ce Groupe a choisi trois thèmes qui ont été discutés à Bamako 2000 dont la réforme de l'aide, l'intégration régionale et Sahel 21. Dans ce cadre, les débats de Sahel 21 ont été focalisés sur la sécurité alimentaire (SA) collective (composante essentielle de la lutte contre la pauvreté) avec comme piliers : la diversification des revenus, l'agriculture durable et le développement de marchés fluides et dynamiques. Le programme régional qui sera élaboré à travers ce processus constituera la composante SA du **cadre stratégique régional de lutte contre la pauvreté (CSLP-R)** que la Banque Mondiale tente aujourd'hui de concevoir en vue de la mise en cohérence des cadres stratégiques nationaux de lutte contre la pauvreté (CSLP).

En perspective, il sera question de poursuivre l'appui à l'animation du GMAP et de veiller à ce que les préoccupations de mise en cohérence des politiques agricoles nationales soient une priorité. Le processus de mise en place d'un réseau d'experts nationaux dont le rôle serait d'alimenter le CILSS en informations utiles est nécessaire à l'animation du GMAP.

⇒ **Mise en œuvre et suivi des politiques nationales.** L'atelier régional d'Accra (avril 99) a consacré le lancement officiel du système de suivi et analyse des politiques agricoles nationales avec l'adoption de la grille d'indicateurs de suivi et d'un plan d'action de mise en œuvre. Toutefois, l'utilisation effective et régulière de cette grille comme outil d'animation du système dans son ensemble était conditionnée, entre autres, à la révision des indicateurs suivant les nomenclatures de l'UEMOA et de la CEDEAO, à la constitution d'équipes pluridisciplinaires nationales, à l'établissement de situations de référence par pays et à la possession de matériel informatique adéquat. A présent, la révision des indicateurs est la seule condition préalable ayant été remplie. Cette révision a été faite conformément à la nomenclature UEMOA et CEDEAO. Les trois autres conditions qui sont de la responsabilité des Etats ne sont toujours pas satisfaites. La mise en route effective du système se trouve alors handicapée.

L'année 2001 sera consacrée à l'appui technique et financier à : (1) la constitution des équipes nationales, (2) la réalisation des situations de référence et au transfert de la banque des données du CILSS dans les pays déjà prêts (équipe nationale constituée et existence de matériel informatique adéquat). Le transfert de la banque de données impliquera la formation et la mise à disposition du logiciel.

A12. Stratégie régionale de sécurité alimentaire

Cette activité comporte dans son processus de réalisation deux (2) étapes : l'étape d'élaboration de la stratégie régionale et l'étape de mise en œuvre. La première en cours actuellement est plus stratégique qu'opérationnelle; elle

met en synergie les 3 sites du CILSS. En conséquence, elle est supervisée par le Conseiller en Sécurité Alimentaire, Responsable des Activités de Réflexion Stratégique. Ce dernier est appuyé par le Chef de USPA-FERAP qui en assure la coordination technique. La 2^{ème} étape, qui interviendra après l'adoption de la stratégie régionale par les Etats membres, sera placée sous la responsabilité directe du PMPSA.

Le premier produit de l'étape 1 du processus d'élaboration dénommé « Cadre Stratégique Régional de Sécurité Alimentaire » a été adopté par le dernier Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement du CILSS. Ce cadre sera opérationnalisé au cours de l'année 2001 avec un appui financier de 645.000 Euros que consent l'Union Européenne. Il s'agit d'élaborer des stratégies nationales et régionale opérationnelles, assorties de propositions de programmes et de projet de mise en œuvre ; de définir les positions des pays sahéliens dans les négociations internationales et ; de renforcer les capacités des acteurs à définir des stratégies SA.

A13. Plan d'élimination des entraves commerciales

⇒ ***Initiatives de réduction des entraves dans les pays.*** Les interventions dans ce domaine ont porté sur la réactualisation des plans d'action nationaux et régional de réduction des entraves aux échanges. Pour ce faire, un atelier régional a été organisé en septembre 1999 à Niamey pour définir des solutions consensuelles, globales en rapport avec le système de convoyage des produits agroalimentaires en Afrique de l'Ouest. Il a regroupé les commerçants de bétail, les transporteurs, les douaniers, les gendarmes, les policiers, les sociétés de convoyage et les administrations nationales des pays du CILSS, de la Côte d'Ivoire, du Ghana et du Togo. Un plan d'action régional de réduction des diverses entraves à la circulation des produits a été élaboré.

Aussi, en application de certaines recommandations issues de cette rencontre, la quasi-totalité des pays visités en 2000 (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Niger et Togo) ont à travers leurs CNC : (i) procédé à la restitution des résultats de cet atelier sous-régional ; (ii) inscrit le plan d'action de Niamey dans leur programme d'activités ; (iii) supprimé ou réduit (de 50%) le nombre de postes de contrôle sur leur territoire national ; (iv) pris des mesures pour faciliter la « fluidité routière » ; (v) institué des cartes professionnelles pour les opérateurs économiques ; (vi) accepté le principe de deux bouviers sur la carrosserie des camions (ce qui était interdit jusque là) ; (vii) pris des notes de service demandant aux agents des forces de l'ordre d'effectuer les opérations d'exportation avec diligence et incitant les opérateurs économiques à dénoncer tout agent des forces de l'ordre fautif ; (viii) entrepris des démarches pour l'instauration d'un système d'assurance du bétail et des bouviers.

Un Comité Sous-Régional de Suivi des recommandations de Niamey a été créé ; il tiendra sa première réunion en janvier 2001 à Lomé en vue d'élaborer son plan d'action triennal 2001-2003. Les actions prévues en 2001 seront réalisées en collaboration avec les CNC. Il est également programmé en juin 2001 la réunion des Ministres chargés du Développement Rural des pays du sous-espace Centre (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Niger et Togo). Dans le même cadre, les activités du sous-espace Ouest seront relancées à travers l'organisation d'une concertation régionale des CNC de l'espace en question et la réactualisation du plan d'action régional de Nouakchott et des plans d'action nationaux.

⇒ ***Observatoire des pratiques anormales au franchissement des frontières.*** L'Observatoire est une initiative commune du CILSS, de la CEDEAO, de l'UEMOA et du REAO regroupé au sein du Forum Ouest Africain (FOA). Il a pour ambition de faire le point sur l'évolution des tracasseries routières et mener des opérations de sensibilisation des décideurs politiques de la sous-région sur la nécessité de les éliminer. Un atelier sous-régional organisé conjointement par le CILSS et le REAO a permis de lancer officiellement cette initiative. Le CILSS abrite son siège provisoire et assure son animation. Un plan d'action consensuel de mise en œuvre de la phase pilote de 12 mois a été élaboré. Un appui financier d'environ 180 millions de FCF a été accordé par l'USAID. Un appel d'offres régional a été lancé pour permettre la mise en place l'équipe d'experts et le démarrage des activités : formation des convoyeurs, collecteurs de données, animation de l'Observatoire, production de rapports trimestriels sur les, pratiques anormales, atelier bilan. Le dépouillement est retardé à cause des incompréhensions et divergences de point de vue entre le CILSS et certains membres du REAO qui ont l'intention d'être juge et partie dans le processus.

L'année 2001 sera consacrée à : (1) le rapprochement des points de vue sur la conduite des opérations sur le terrain, (2) la réalisation de la phase pilote, et (3) l'organisation de l'atelier-bilan.

⇒ **Bourse Régionale de Fret (BRF).** Il faut noter que la réalisation de cette activité est conditionnée à la création de bourses nationales qui seront à terme mis en réseau pour constituer la BRF. Ainsi, après avoir appuyé le Burkina Faso à la création et à l'opérationnalisation d'une bourse nationale de fret (BNF) en 1999, le PM a entrepris durant l'an 2000 l'animation d'un processus d'information, de partage et d'échange d'expériences au Mali, au Niger, au Ghana, en Côte d'Ivoire et au Togo en vue de la création d'une BNF dans ces pays. L'ensemble des pays visités ont accueilli favorablement et marqué leur intérêt pour l'initiative. Dans ces pays, les principaux acteurs et animateurs potentiels de ces futures bourses ont décidé d'organiser des rencontres de réflexion et de concertation en vue de cerner davantage ses implications et de définir les modalités pratiques de leur mise en œuvre.

Les documents de base du cas burkinabé ont été également mis à la disposition des CNC de la Gambie, de la Mauritanie et du Sénégal pour servir d'exemple dans leurs processus respectifs. Un effort particulier sera fourni en 2001 pour la mise en place des BNF de la Côte d'Ivoire, du Mali, Niger et du Togo en perspective de la création de la BRF du sous-espace Centre. Des appuis seront donnés aux pays du sous-espace Ouest (Cap Vert, Gambie, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie et Sénégal) pour la création des bourses nationales.

⇒ **Renforcement des Cadres Nationaux de Concertation (CNC).** Les CNC Elevage du Mali et du Burkina Faso et les CNC multifilières de la Côte d'Ivoire et du Niger sont en restructuration pour faire mieux représenter les opérateurs économiques dans les instances de décision. Les CNC multifilières du Ghana, de la Gambie et du Tchad ont été créés ; ils sont en phase d'opérationnalisation. Les CNC des filières d'origine végétale du Burkina Faso et du Togo sont en cours de mise en place. Ces CNC bénéficient annuellement d'appuis catalytiques financiers. D'autre part, des missions d'appui bilan et de programmation ont été réalisées dans les différents pays. Elles ont permis, entre autres de : (i) établir les bilans des activités réalisées et actualiser les programmes de travail en cours des CNC, (ii) faire le point sommaire des difficultés, insuffisances et atouts des CNC, (iii) relancer ou accélérer les processus de restructuration ou création des CNC et les autres initiatives en souffrance ou en difficulté ; (iv) préciser la nature et le niveau réels des appuis du CILSS.

La contrainte fondamentale à laquelle fait face le Programme dans ce domaine réside dans la mauvaise lecture des rôles et responsabilités du CILSS dans la réalisation des programmes de travail élaborés par les CNC. En effet, le CILSS est considéré comme un bailleur de fonds au même titre que la Coopération Française, la RFA ou l'Union Européenne PNUD. Il est attendu de lui la prise en charge des programmes qu'il aide à concevoir. De ce fait, ceux-ci ne sont exécutés que si l'appui financier du PM est mobilisé. Ce qui est contraire à l'esprit des appuis catalytiques dont le but est de lancer les premières opérations et permettre aux CNC de sensibiliser les partenaires financiers sur la pertinence des actions programmées.

C'est dans cette optique mais surtout, soucieux d'établir une situation réelle de l'état de fonctionnement de l'ensemble des CNC plus de trois ans après la réunion d'Abidjan (juillet 1996), que le Programme Majeur a commandité une étude portant sur le « bilan critique de l'organisation et du fonctionnement des CNC et leurs perspectives ». Cette étude a pour ambition entre autres de : (1) faire une évaluation approfondie de ces outils créés par les Etats pour renforcer le dialogue entre les administrations et les opérateurs économiques dans le cadre du développement des échanges régionaux, (2) faire prendre par les acteurs, décideurs et intervenants dans cette dynamique les décisions réalistes, pragmatiques, consensuelles et porteuses qui s'imposent. Les résultats de cette étude seront soumis à l'examen de la réunion ministérielle de juin prochain.

A14. Développement d'un système d'information commerciale à vocation régionale

Le processus de mise en place d'un système d'information commerciale non discriminatoire à vocation régionale connaît quelques difficultés d'ordre financier et matériel. Ce qui a entraîné d'une part, la suspension en 2000 de la production et de la publication de « flash hebdo » et d'autre part, la conduite d'une réflexion concertée sur les conditions optimales de mise en place du système régional. Une réorientation de l'approche, de l'encrage institutionnel et des modalités pratiques de mise en œuvre s'imposent. Une décision finale dans ce sens est attendue à l'issue de la rencontre des experts et des opérateurs économiques prévue en juin 2001, rencontre qui précède celle des Ministres. Les dispositions sont également en cours pour reprendre la publication de flash hebdo à travers des appuis financiers à apporter aux systèmes nationaux.

A15. Développement des opportunités d'affaires à l'échelle régionale

⇒ **Structure régionale privée de promotion des échanges des produits agroalimentaires dans le sous-espace Centre..** Le PMPSA appuie depuis 1999 le processus de création d'une structure régionale de promotion des échanges entièrement pilotée par les opérateurs économiques. Ce qui a permis au comité de pilotage de la structure régionale d'organiser des séries de rencontres régionales (Sikasso, Bobo-Dioulasso et Ouagadougou) ayant regroupé les opérateurs du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Niger et du Togo. Des pools d'importateurs et d'exportateurs ont été créés dans les pays concernés.

La contribution du PMPSA a concerné également : (i) l'appui technique à l'élaboration du programme d'activités de la structure régionale ; (ii) l'organisation d'une mission conjointe PMPSA/Comité de Pilotage de première prise de contact et d'information auprès du Représentant de la BOAD à Ouagadougou ; (iii) l'élaboration d'une fiche technique portant sur les modalités d'ouverture de « vitrines du Sahel » à Abidjan et à Accra ; (iv) la facilitation des communications entre représentants des pays participants à la dynamique ; (v) la préparation d'une mission prochaine de prospection et de recherche de partenaires à Abidjan, à Accra et à Lomé.

Les acteurs ont en perspective l'organisation des opérations test d'échanges inter-Etats dans ce cadre et l'installation de vitrines Sahel en Côte d'Ivoire et au Ghana. Ces vitrines sont des centres d'accueil et de groupage destinées à la promotion des produits en provenance des pays de l'intérieur et au groupage et à l'acheminement des produits du Sud vers les pays le Nord.

Cet appui se poursuivra durant l'année 2001 avec l'organisation d'une mission de prospection du Comité de Pilotage en Côte d'Ivoire, Ghana et Togo ; l'organisation des opérations test d'échanges inter-Etats et ; l'installation de vitrines Sahel.

⇒ **Appui à d'autres initiatives privées.** Le PMPSA a contribué financièrement et techniquement à la préparation de l'assemblée générale du Réseau Interface. Ce réseau a été créé dans le cadre de Sahel 21 pour permettre aux opérateurs économiques du secteur agro-industriel de faire prendre en compte leurs préoccupations dans les priorités définies pour le 21^{ème} siècle.

A16. Appui aux Etats dans les négociations régionales et internationales

⇒ **Collaboration entre le CILSS et les autres OIG de la sous-région.** Durant ces deux dernières années, le Programme Majeur a contribué essentiellement au renforcement de la coopération inter-OIG dans le cadre du FOA (CILSS, CEDEAO, UEMOA et REAO) et avec les autres OIG à travers : (i) des concertations pour la définition d'un cadre commun ou de référence d'élaboration d'une politique agricole commune en Afrique de l'Ouest impliquant le FIDA et le CTA ; (ii) le lancement de l'Observatoire des pratiques anomalies au franchissement des frontières ;(iii) la participation à la 3^{ème} réunion des Chefs Exécutifs de la CEDEAO, du CILSS et de l'UEMOA.

La recherche de synergie entre les programmes du CILSS et ceux des autres OIG et/ou initiatives régionales de la sous-région demeure la ligne de conduite du PM dans ce domaine. Cette préoccupation a un handicap majeur qui est à la fois un défi pour toutes les OIG. En effet, le processus de prise de décision est assez long chaque fois qu'il existe plus d'un acteur disposant tous d'un programme de travail préétabli. Pour relever ce défi, il importe d'inscrire l'activité dans la longue durée. C'est ainsi que le PM poursuivra sa participation dans l'animation du cadre de concertation CILS/UEMOA/CEDEAO et du FOA.

Toutefois, la tâche ne sera pas facile dans la mesure où chaque OIG dispose de son instance de programmation des activités. Cette situation ne facilite pas la mise en cohérence et encore moins la mise en place de programmes conjoints. Les premiers responsables de chacune d'elles devront faire de la coordination inter-OIG est priorité.

⇒ **Suivi des négociations en cours à l'OMC.** Le PM n'a toujours pas démarré cette activité pour des raisons de choix stratégiques. Trois possibilités existent : (i) apprendre à connaître et/ou à se familiariser avec les accords régissant le marché mondial, avec les mandats et fonctions de l'OMC et de la CNUCED sous l'influence d'un consultant ou d'une structure de recherche/développement ayant son point de vue sur la mondialisation ; (ii) avoir sa propre lecture à travers les contacts directs avec la CNUCED, l'OMC et les programmes de la CEA ; (iii) combiner les deux approches.

Le choix n'est toujours pas fait. Dans tous les cas, si le CILSS veut disposer d'une valeur ajoutée et d'un avantage comparatif dans ce domaine, il doit chercher à occuper la ou les niche(s) non couverte(s) par les autres initiatives. Pour ce faire, il doit au plus vite (i) démarrer le processus de renforcement de sa capacité sur la base de sa propre lecture des textes en vigueur fondée sur sa connaissance de l'OMC, de la CNUCED, des programmes de la CEA et des autres initiatives en la matière, (ii) engager l'encadrement des Etats pour la définition d'une position commune à travers un partenariat avec la CNUCED, la plus ancienne des institutions internationales s'occupant exclusivement de commerce à l'échelle mondiale.

Le démarrage prochain des activités d'élaboration de la stratégie régionale de sécurité alimentaire donnera l'opportunité d'ouvrir définitivement ce dossier. De même, le processus de relance des actions de promotion des échanges dans le sous-espace Ouest (Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie et Sénégal) ouvrent la perspective de renforcer les capacités des acteurs de ces pays à négocier et à participer aux débats régionaux.

A17. Appui et accompagnement des initiatives et expériences des organisations socioprofessionnelles

⇒ **Projet « Marchés Frontaliers ».** La vétusté, l'insuffisance et l'inadaptation des infrastructures et équipements de commercialisation limitent sérieusement le développement du commerce régional. Aussi, le CILSS a initié un Projet Régional intitulé « Amélioration du commerce et de la commercialisation des produits de l'élevage en Afrique de l'Ouest ». Ce projet couvre six pays : Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Nigéria et Niger. Il a comme partenaire financier le Fonds Commun pour les Produits de base ; comme partenaire technique l'ILRI et ; comme partenaires de terrain les Etats, les opérateurs économiques structurés et les autres intervenants. La FAO assure la supervision et le suivi.

Il vise d'une part, à consolider, renforcer les infrastructures et équipements existants et d'autre part, à améliorer la capacité de gestion et organisationnelle des opérateurs économiques (formation, information et voyages d'étude et d'échange d'expérience). Son ambition est de disposer à terme d'un réseau de marchés de collecte et de regroupement dont la synergie au niveau national devra permettre d'aboutir à la création de séries de marchés frontaliers à partir desquels les marchés de collecte et de regroupement peuvent au besoin être connectés afin d'encourager les échanges commerciaux intra et inter étatiques de bétail. Les activités en cours sont les suivantes :

- La réhabilitation des marchés à bétail de Bittou et Niangoloko au Burkina Faso et de Sikasso au Mali par le renforcement et l'amélioration des infrastructures et équipements existants
- Le renforcement des capacités des opérateurs économiques au Mali et au Burkina Faso par la formation en gestion, en technique d'embouche, en marketing et par l'organisation de voyages d'études et d'échange d'expérience ; cette activité est en cours d'extension aux autres pays ;
- La mise en place d'un système d'information informatisé pour les marchés de Bittou, Niangoloko et Sikasso ; la Côte d'Ivoire et le Ghana seront également équipés pour permettre la mise en réseau des différents systèmes ;
- Le démarrage des travaux d'implantation des gîtes d'étape dans les six (6) pays.

La contrainte essentielle de ce projet réside dans le suivi comptable et financier. Le service administratif et financier qui a la charge de ce volet n'arrive pas à respecter les procédures de justification et de demande d'approvisionnement du compte du Projet. Les activités sont fortement handicapées par le manque de trésorerie.

⇒ **Autres initiatives.** A la demande des opérateurs économiques et de certaines organisations socioprofessionnelles paysannes, le PM a contribué à : (i) l'organisation technique, financière et l'animation du Forum National sur la problématique des « Marchés Frontaliers » au Mali ; (ii) l'élaboration d'une fiche de Projet Régional « Pistes à bétail » pour palier aux nombreux conflits entre agriculteurs et éleveurs et pour une meilleure gestion des parcours et des ressources naturelles ; (iii) l'ébauche d'un programme de concertation et de réflexion pour la promotion des échanges dans le sous-espace Ouest (Cap-Vert, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie et Sénégal) à l'image de l'expérience en cours dans le sous-espace Centre. Ces actions se poursuivront et se renforceront au cours de l'année 2001.

→ **Résultats 2 : Les mécanismes et les capacités de prévention et de gestion des crises alimentaires sont améliorées et renforcées**

La principale activité déroulée par le Programme Majeur, au cours de l'année 2000, sur la problématique de la prévention et de la gestion des crises alimentaires se situe dans le cadre du suivi renforcé de la campagne agricole et de la situation alimentaire au Sahel. Ce mécanisme, initié par le CILSS en 1998, fonctionne à travers un dispositif créé dans chaque pays membre et composé de représentants de services nationaux chargés du suivi de la campagne agricole (météorologie, hydraulique, agriculture, élevage, commerce, gestion des stocks de sécurité alimentaire, suivi des prix, régulation des marchés céréaliers, système d'alerte précoce, etc.), d'organisations paysannes, d'institutions spécialisées (FAO, PAM, USAID,...) et d'ONG au niveau régional. Cette activité s'est traduite par l'organisation de plusieurs rencontres régionales.

A21. REFLEXION SUR LA PROBLEMATIQUE D'ACCES AUX DENREES ALIMENTAIRES DES GROUPES VULNERABLES

⇒ ***Réflexion sur l'harmonisation des méthodes d'identification et d'analyse des zones et groupes vulnérables.*** Cette activité a pour but de doter les pays d'outils appropriés et simples en matière d'analyse de la vulnérabilité et de favoriser les synthèses et la comparaison au niveau régional entre les résultats des différents pays. Les travaux comprennent :

- l'inventaire et l'évaluation des méthodes utilisées actuellement par les dispositifs nationaux et internationaux,
- la définition d'une méthode harmonisé et sa diffusion dans les Etats.

L'inventaire et l'évaluation des méthodes existantes a été fait cette année au cours de deux rencontres régionales : la réunion de janvier 2000 à Ouagadougou lors du lancement des activités du projet VAM/USAID/PAM pour les dispositifs internationaux et régionaux(PAM, FEWS Net, CILSS/AGRHYMET, RESAL) et celle de mars 2000 à N'Djaména en ce qui concerne les dispositifs nationaux et de certaines ONGs. Les travaux ont abouti aux conclusions suivantes :

- Seul le Mali, le Niger et le Sénégal ont des dispositifs fonctionnels. Dans les autres pays, le suivi de la situation alimentaire des groupes vulnérables n'est assuré qu'à travers les activités des systèmes internationaux et régionaux d'informations ou des ONGs.
- Les différents acteurs utilisent des méthodes différentes même lorsqu'ils opèrent dans le même pays. La comparaison des résultats de leurs travaux n'est pas possible dans ce contexte.
- Les outils développés sont peu maîtrisés par les nationaux et requièrent souvent des données difficiles à collecter.
- Le fonctionnement des dispositifs repose largement sur des sources de financement externes

Malgré les limites ci-dessus énoncées la multiplicité d'outils et d'acteurs dans ce domaine constitue un atout pour la région. Le PMPMSA devra exploiter cette richesse pour conduire la deuxième phase des travaux qui sera centrée sur une analyse plus approfondie de ces outils en vue de proposer au pays une méthode harmonisée tant au niveau des concepts que des paramètres utilisés . Ce volet des travaux sera engagé en 2001.

A22. APPUI ET RENFORCEMENT DES DISPOSITIFS NATIONAUX DE PREVENTION ET DE GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES

Il s'agissait au cours de cette année de s'informer sur la fonctionnalité des dispositifs nationaux en vue d'engager une réflexion sur un dispositif type modulable en fonction des réalités de chaque pays.

Dans ce cadre, des missions de prise de contact avec les acteurs de la sécurité alimentaire ont été effectuées au Niger, en Mauritanie, en Gambie et en Guinée-Bissau pour s'informer sur les capacités de défense de ces pays en matière de prévention et de gestion des crises alimentaires et présenter aux différents acteurs les objectifs et les activités de l'unité PREGEC. On constate que seul, le Niger dispose d'un dispositif relativement fonctionnel tant sur le plan de la production de l'information que sur le plan des instruments de gestion des crises opérant autour du comité national du système d'alerte précoce et de gestion des catastrophes. En Mauritanie, le commissariat à la sécurité alimentaire est en cours de restructuration dans le cadre d'une stratégie globale de sécurité alimentaire dont vient de se doter le pays. Un observatoire sur la sécurité alimentaire sera créé pour répondre au besoin d'information. La constitution d'un stock national de sécurité alimentaire est également prévue. En Gambie, le

système d'information est assez bien rôdé mais, le pays souffre de l'absence d'un système d'alerte précoce. En Guinée Bissau, il n'existe pas de système opérationnel.

Les autres pays seront visités en 2001. Un appui sera également donné à chaque pays pour faire une évaluation interne du fonctionnement de son dispositif en vue de corriger les insuffisances éventuelles. De plus, le PMPSA devra s'atteler aux cours des prochaines années à aider la plupart des pays à se doter de dispositifs opérationnels.

A23. IMPLANTATION ET ANIMATION D'UN DISPOSITIF DE VEILLE AU NIVEAU REGIONAL

Le PMPSA a eu à organiser et à participer à plusieurs rencontres régionales. Il s'agit :

⇒ ***Rencontre régionale sur l'évaluation de la situation agricole et alimentaire au Sahel (6-10 mars 2000 à N'Djaména)***. Elle a regroupé les principaux acteurs sahéliens et internationaux du dispositif (décideurs politiques, partenaires au développement, représentants d'OIG, représentants des plates-formes paysannes, opérateurs économiques, et ONG). Sur la base des premiers résultats définitifs disponibles de l'enquête agricole, la réunion a procédé à : (i) la révision des prévisions de récoltes céréalières et des bilans céréaliers de la campagne 1999/2000, (ii) la réévaluation de la situation alimentaire régionale, (iii) l'identification des zones à risques alimentaires et à la définition des actions en faveur des populations vulnérables. Elle a également examiné les différents outils d'analyse de la vulnérabilité au Sahel (cf. A.21).

⇒ ***Réunion du dispositif sous-régional de veille sur la sécurité alimentaire (26-29 juin 2000 à Niamey)***. Elle a regroupé des experts du CILSS (PMPSA, PMI, INSAH), de la FAO, du PAM, de l'OMM, de l'ACMAD, de la Coopération italienne, de la Croix-Rouge nigérienne et des représentants du dispositif de suivi renforcé du Niger. Elle a permis de faire le point sur la situation alimentaire en début de la période de soudure et des préparatifs sur le suivi de la campagne agricole 2000/2001. Un avis sur la situation alimentaire et les préparatifs de la campagne agricole 2000/2001 a été publié.

⇒ ***Réunion de suivi de la situation alimentaire au Sahel (26-28 septembre 2000 à Praia, Cap Vert)***. Les participants au nombre de cinquante (50) comprenaient les représentants des pays, les experts du CILSS et des institutions internationales et sous-régionales (FAO, PAM, FEWS Net, Fédération Internationale des Sociétés de la Croix Rouge et du Croissant Rouge) et des partenaires au développement (Union Européenne, Coopération française, USAID) et des journalistes.

La réunion a abouti aux principales conclusions suivantes qui ont fait l'objet d'un communiqué final diffusé par la presse et adressé aux membres du réseau de prévention des crises alimentaire au Sahel :

- une situation alimentaire satisfaisante pendant la période de soudure suite aux bonnes récoltes de la campagne 1999/2000 dans la plupart des pays sauf dans la zone sahélienne du Tchad, dans le département de Mandjouri au Burkina Faso, dans la région du fleuve et le nord de la Mauritanie et dans quelques localités des départements de Tillabéry et de Maradi au Niger.
- un hivernage favorable au développement des cultures de mai à juillet au Sahel, mais défavorable de mi-août à mi-septembre dans plusieurs régions entraînant souvent un flétrissement irréversible des plantes et par conséquent des pertes de récoltes en perspective.
- les récoltes de céréales seront moyennes cette année au Sahel. Elles se situeront entre 9.1 et 10.4 millions de tonnes contre 11.4 millions de tonnes en 1999 et 9.7 millions de tonnes en moyenne sur les cinq dernières années.
- les missions d'évaluations préliminaires des récoltes se dérouleront du 9 au 28 octobre 2000 dans tous les pays.

L'estimation chiffrée des récoltes attendue dès septembre a été jugée trop tôt par les représentants de plusieurs pays. Ils estiment que la méthode d'estimation fondée sur les observations qualitatives de la campagne est peu fiable. Les écarts entre ces estimations et les données de prévisions de l'enquête agricole pourraient être trop importants si le cours du déroulement de la campagne change d'ici les récoltes. Une telle situation risque à terme de discréditer l'information statistique ou entraîner des confusions chez les utilisateurs. Le CILSS devra examiner ce problème avant la prochaine réunion du dispositif de veille.

⇒ **Réunion de concertation technique pour la validation des données de prévision de récolte et des bilans céréaliers (Niamey 30 octobre-2 novembre 2000).** Le PMPSA a participé à l'animation de cette réunion organisée par le Centre Régional AGRHYMET et qui a regroupé les experts des pays, du CILSS, de la FAO, de l'OMM et des représentants des partenaires (Union Européenne, France et Italie). Les travaux ont abouti à l'adoption des bilans céréaliers ex-posts 1999/2000 des pays et de la région, à l'établissement des bilans céréaliers prévisionnels (nationaux et régional) 2000/2001. Elle a également permis de faire le point sur l'état des dispositifs de collecte et d'analyse de données.

Les prévisions de récoltes 2000/2001 ont été évaluées à 9,454 millions de tonnes en baisse de 16% par rapport aux récoltes de la campagne 1999/2000 et de 2% par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Le bilan céréalier prévisionnel dégage un déficit net d'environ 930.000 T.

Après une analyse de la répartition de la production dans l'espace, les participants ont dégagé la liste des zones à risque alimentaire cette année et recommandé un suivi rapproché de l'évolution de la situation alimentaire des populations dans ces zones afin de permettre aux Etats d'assister en temps opportun les populations vulnérables.

Concernant le dispositif d'information, les participants ont attiré l'attention des Etats sur le risque de dégradation de ce dispositif faute de financement adéquat et appelé les techniciens à plus de rigueur dans la collecte et le traitement des données statistiques.

⇒ **Réunion de concertation pour la mise en œuvre du projet PAM/USAID sur l'analyse et la cartographie de la vulnérabilité (VAM) au Sahel.** C'était une réunion conjointe CILSS/PAM ; elle s'est tenue en mi-janvier 2000 à Ouagadougou, et a regroupé des cadres et experts du CILSS, du PAM (Bureau régional Sahel et PAM Mauritanie), de l'USAID, de l'Union européenne, de la Mission de Coopération Française, du RESAL/UE et de l'ONG CARE Internationale du Niger. Elle visait une meilleure connaissance : (i) des objectifs et des stratégies de ce projet (VAM), (ii) des méthodes d'identification et d'analyse des zones et groupes vulnérables développées par les partenaires et/ou institutions évoluant dans le Sahel en vue d'une harmonisation des approches en matière d'analyse de la vulnérabilité.

Au sortir de cette réunion, un Comité de Pilotage pour le projet VAM a été mis en place et composé du CILSS, du PAM, de la FAO, du Secrétariat du Club du Sahel, de l'Union européenne, de l'USAID, de la FISCR, de l'ONG CARE internationale, de la Mission de Coopération Française. Ce comité est appuyé par un groupe technique constitué des cadres du PAM, CILSS (PREGEC, Centre AGRHYMET, INSAH), RESAL, FEWS, CARE, MIFRAC.

Toutefois, depuis sa mise en place, le Comité technique n'a pu dégager un programme d'activités consensuel à soumettre au Comité de Pilotage faute d'une lecture commune des objectifs et stratégies du projet. Malgré l'absence de ce programme, le PAM, en tant qu'Agence d'exécution du projet, a lancé les activités selon sa vision des choses. Un appel a été lancé en direction des différents membres, notamment le PAM pour relancer ce groupe technique.

A travers ces différentes rencontres, on note qu'au niveau régional, le dispositif de veille semble rodé sur le plan institutionnel. Ce qui n'est pas le cas dans les pays. Cette situation semble liée à une faiblesse dans la coordination des cadres organiques existants et à l'insuffisance des moyens techniques, humains et financiers dont disposent les services de production d'information. Malgré les améliorations constatées dans la qualité de l'information, sa production et sa diffusion reposent sur quelques techniciens seulement dans les pays travaillant avec des moyens souvent réduits. Beaucoup de pays ne disposent pas d'une méthodologie d'analyse de la vulnérabilité. Les concertations en matière de prise de décisions sont également rares entraînant ainsi un manque de coordination dans les actions. Une analyse plus poussée de la situation par pays permettra de proposer des solutions pour lever ces contraintes.

⇒ **Animation du Réseau de Prévention des Crises Alimentaire au Sahel.** Le PMPSA a organisé conjointement avec le secrétariat du Club du Sahel la réunion annuelle du Réseau de prévention des crises alimentaires au Sahel le 21 novembre 2000 à Bamako (Mali). Les conclusions de la réunion ont été examinées par le Conseil des Ministres du CILSS le 22 novembre puis par la Conférence des Chefs d'Etats et de Gouvernement qui a lancé un appel pour une solidarité en faveur des populations vulnérables des zones à risque alimentaire. Le réseau a par ailleurs invité le CILSS, le PAM, la FAO et FEWS Net à organiser des missions d'appui auprès des pays où le système d'alerte précoce n'existe pas pour évaluer la situation alimentaire dans les zones à risque et à dynamiser le

groupe technique du Comité de Pilotage du Projet VAM /USAID/PAM. Face au risque de dégradation des systèmes d'informations, les membres du Réseau ont lancé à l'endroit des pays un appel pour une dotation adéquate de ces dispositifs en moyens financiers, logistiques et humains. Tout en insistant sur la nécessité de maintenir le Réseau dans sa forme actuelle avec ses fonctions initiales, les participants à la réunion ont souhaité qu'il s'ouvre à d'autres partenaires notamment la société civile et que ses activités soient désormais en adéquation avec les dispositions du «cadre stratégique de sécurité alimentaire dans une perspective de lutte contre la pauvreté » adopté par le 2^{ème} forum des sociétés sahéliennes.

A24. SUIVI DE L'APPLICATION DE LA CHARTE DE L'AIDE ALIMENTAIRE AU NIVEAU DES PAYS

- ⇒ ***La vulgarisation de la charte de l'aide alimentaire.*** Ce processus a démarré en collaboration avec la Cellule de Communication qui soumettra très prochainement des propositions dans ce sens. Sur cette base, il sera procédé en 2001 à une large diffusion de la Charte dans les pays et à destination des partenaires.
- ⇒ ***Suivi de l'état d'exécution des engagements pris par les partenaires.*** La réunion de mars dernier du dispositif sous-régional de veille a permis de faire ce travail de suivi. Les résultats indiquent d'une part que beaucoup d'actions sont engagées en retard pour diverses raisons (long exercice de ciblage, lourdeur dans les procédures de mise en œuvre de l'aide, difficultés de mobilisation de la logistique etc...) et d'autre part que le suivi est insuffisant ou n'est même pas fait dans certains pays. Cette faiblesse dans le suivi n'a pas permis au PMPSA de disposer de données pour faire le point sur l'aide alimentaire de la campagne 2000 pour la réunion du réseau de prévention des crises alimentaires. Pour pallier, cette insuffisance le PMPSA mettra à la disposition des pays une fiche de suivi permanent à remplir par les pays en octobre de chaque année pour exploitation.

- **Résultats 3 : Les conditions d'une croissance durable de la production et de la productivité sont connues et mises en œuvre dans les Etats**

A31. LES REFLEXIONS SUR LES SYSTEMES ET SOUS SYSTEMES DE PRODUCTION PORTEURS

Réflexions sur la problématique Femmes/GRN et Crédit/Epargne. Les études de cas ont été finalisées au Burkina Faso, au Mali et au Niger sur « Femmes et GRN » et au Burkina Faso, Mali, Mauritanie et Tchad sur « crédit/épargne ». Des ateliers nationaux ont été organisés pour les valider.

Ces dossiers ouverts depuis plusieurs années traînent à être clôturés pour plusieurs raisons dont le non respect de la programmation, le non respect des clauses du contrat par les consultants nationaux, notamment les délais de dépôt des rapports. En effet, beaucoup de documents commandités par le Programme Majeur et élaborés au niveau des Etats parviennent souvent très tardivement, laissant peu de temps pour porter des observations et amendements et/ou faire les synthèses destinées à des foras ou séminaires dont les dates sont fixées d'avance. La qualité d'un grand nombre de documents nationaux est généralement à améliorer voire même à faire reprendre, alors qu'ils ont été acceptés par le niveau national. Ce qui pose le problème du choix des consultants.

Les perspectives concernant ces deux dossiers porte sur : (1) la réalisation d'une synthèse régionale, (2) l'organisation d'un atelier régional devant débaucher sur les éléments d'un programme d'action régional d'accompagnement des initiatives de l'ensemble des pays sahéliens dans le domaine. Cette synthèse marquera la fin de ces dossiers et donnera l'occasion de rendre compte au partenaire financier (Coopération Italienne). Les négociations ont démarré avec le CTA pour monter et réaliser un programme de valorisation des acquis de ces réflexions.

A32. L'élaboration de programmes d'investissements prioritaires en matière de Maîtrise de l'Eau

Bilans diagnostics nationaux sur la maîtrise de l'eau. Ce dossier concerne l'ensemble des pays membres du CILSS et rentre dans le cadre de l'élaboration des programmes d'investissements prioritaires en matière de maîtrise de l'eau. Il est cogéré par le PMPSA et AGROSOC. Aussi, pour plus d'efficacité, il a été convenu de repartir les pays. Le PMPSA a en charge le Burkina Faso, le Cap Vert, la Guinée Bissau, le Niger et le Sénégal tandis que AGROSOC s'occupe du Mali, de la Mauritanie, de la Gambie et du Tchad.

Les études de bilans diagnostics nationaux sont terminés pour au moins 5 pays (Burkina Faso, Cap Vert, Gambie, Mali, Guinée Bissau et Sénégal) ; le Mali a même démarré la seconde phase du processus à savoir l'élaboration des PIP. Sur la base de ces premiers rapports, une synthèse régionale a été élaborée ; elle a servi de document de base de l'atelier régional sur la maîtrise de l'eau organisé par le CILSS à Nouakchott en octobre 2000.

Les conclusions de cette rencontre se résument comme suit :

Dans le même cadre, le CILSS avec l'appui de l'USAID a organisé en juillet 2000 un voyage d'études aux USA à l'intention des leaders paysans sous le thème « maîtrise de l'eau pour une agriculture durable ».

L'année 2001 sera essentiellement consacrée à (1) l'élaboration des PIP nationaux, (2) la définition d'une vision régionale consensuelle et des visions nationales intégrées et spécifiques à l'agriculture sur les 25 prochaines années, (3) l'élaboration d'un plan d'action régional d'accompagnement.

A33. La proposition de stratégies de promotion /développement des filières agroalimentaires ;

Les travaux déjà réalisés durant la période 1996-1998 ont permis de répertorier dans les neuf pays du CILSS l'ensemble des filières jugées porteuses selon les critères relatifs à leur rentabilité économique et financier, leur dans la sécurité alimentaire, leur contribution au PIB et leur place dans la lutte contre la désertification, la création d'emploi, etc...

Il s'est agi en l'an 2000 de démarrer le processus de valorisation et de capitalisation des résultats obtenus. La collaboration avec la Cellule de Communication a permis de concevoir une maquette et de faire des propositions financières d'impression. La publication et la diffusion de ces documents interviendra en 2001. Par ailleurs d'autres activités complémentaires seront menées à savoir : (1) la réalisation des études de réactualisation et d'approfondissement, (2) la proposition et l'adoption d'une stratégie de promotion des filières aux niveaux national et régional par l'organisation de tables rondes nationales et régionales.

→ **Résultat 4. Des stratégies de promotion /développement des micro, petites et moyenne entreprises locales sont élaborées et mises «en œuvre dans le secteur de la transformation agroalimentaire**

A41. Capitalisation et valorisation des acquis de PROCELOS.

⇒ ***Renforcement et rationalisation des relais nationaux.*** La spécificité des interventions du PM dans ce domaine fait que les activités sont essentiellement menées dans les pays, par les relais nationaux (RNP). Ils prennent de plus en plus conscience du fait que le désengagement amorcé par le CILSS est irréversible en ce qui concerne aussi bien l'appui au fonctionnement que pour la réalisation des activités.

En conséquence, ils accordent une importance accrue à la recherche de partenaires, avec l'appui du PM lors des missions effectuées dans les pays. Il faut noter à cet égard que dans pratiquement tous les pays, il existe des possibilités réelles de trouver des appuis et financements complémentaires ou alternatifs pouvant permettre de pallier la baisse progressive de ceux apportés par le CILSS.

Ainsi, malgré les difficultés inhérentes aux contraintes de financement, le fonctionnement des secrétariats permanents a été relativement correct en général dans les pays où un appui minimum a été apporté au cours de la période. Par ailleurs, les appuis techniques apportés aux relais surtout à l'occasion des missions contribuent au renforcement de leurs capacités, leur permettant ainsi de mener des activités parmi lesquelles on peut citer quelques réalisations ci-après, à titre d'illustration :

- développement des relations de partenariat qui consolide au plan national, le rôle et la place des relais dans le secteur,
- information, conseil et assistance fournis aux opérateurs économiques en réponse à leurs sollicitations, dans la limite des moyens disponibles,
- appuis techniques aux initiatives visant la création d'organisations professionnelles et pour le bon fonctionnement de celles existantes,
- démarches afin de trouver des financements alternatifs ou complémentaires pour l'édition des bulletins agroalimentaires (BAA).

- recherche de solutions au problème de l'emballage en collaboration avec des partenaires locaux,
- actions de promotion de la consommation et de la commercialisation au plan national et même à l'étranger.

Des efforts de prise en compte effective de la dimension genre ont été faits et c'est dans ce cadre que les relais formalisent l'implication des sections nationales du Réseau des Femmes Sahéliennes (REFESA) dans le fonctionnement et les activités. A cet égard, il convient de noter que le relais du Mali a fourni son appui technique dans la préparation et la réalisation des activités menées par le REFESA en marge des réunions des instances statutaires de novembre à Bamako.

Les actions d'équipement des RNP en matériel informatique par le PM n'ont pas pu être poursuivies au cours du second semestre tout comme les voyages d'études prévus pour les relais de la Guinée-Bissau et du Tchad auprès d'un relais expérimenté dans un pays membre pour partager les expériences.

En appui aux actions des RNP, des missions de suivi et d'appui de la Coordination ont effectuées au Mali, au Burkina Faso, au Tchad, en Gambie, en Mauritanie, en Guinée-Bissau et au Sénégal. Ces missions ont été mises à profit en particulier pour appuyer les relais à développer leurs relations de partenariat. D'autre part, une note d'orientation et une proposition de TDR pour la relance ou la création de B.A.A ont été élaborés avec l'appui de la Cellule Communication. L'étude sous-régionale sur la gestion et la réglementation de la Qualité des produits a été réalisée.

⇒ ***Création d'un bulletin agroalimentaire régional.*** Il convient de rappeler que dans ce cadre, il est prévu d'œuvrer à l'amélioration et à l'harmonisation en vue de la reprise préalable de l'édition des bulletins nationaux de façon pérenne. A cet effet, les recherches de financement que mènent certains relais et la note d'orientation pour la relance ou la création de bulletins agroalimentaires (B.A.A) ainsi que la proposition de TDR élaborés avec l'appui de la Cellule de Communication constituent des avancées vers une reprise durable de l'édition des BAA

La conception d'une maquette de référence pour les BAA nationaux s'est poursuivie par la sélection d'un logo commun de base avec l'appui de la Cellule de Communication.

⇒ ***Appui aux initiatives nationales d'amélioration de la qualité.*** La recherche de solutions au problème de l'emballage se poursuit en collaboration avec des partenaires locaux, sur la base des réflexions antérieures. Il faut noter cependant que les initiatives ont été timides dans ce domaine malgré les sollicitations des opérateurs. L'appui du PM se poursuivra à travers le recensement des besoins et l'identification de sources et conditions d'approvisionnement.

S'agissant des activités relatives à la qualité des produits, l'étude sous-régionale a été réalisée et la préparation de l'atelier de validation est relancée en relation avec les relais nationaux dont certains attendent les appuis pour la poursuivre des actions entamées ou d'en initier en direction de l'atelier.

⇒ ***Appui aux activités de réduction des contraintes de financement.*** Grâce aux relations de collaboration établies et entretenues par le PM avec le ROCAFREMI, le ROCARS et Sassakawa Global 2000, les relais de certains pays sont associés à des activités que ces réseaux et ONGs mènent. Quelques opérateurs introduits par le PROCELOS ont même bénéficié d'appui de la part de ces partenaires.

A42. Développement et/ou renforcement des capacités entrepreneuriales des acteurs du secteur

⇒ ***Sensibilisation des acteurs sur l'importance de l'organisation et du professionnalisme.*** Les appuis techniques fournis dans ce domaine ont permis la création d'organisations professionnelles et l'amélioration du fonctionnement de celles existantes. Les actions de promotion commerciale et de la consommation menées au plan national et même à l'étranger confirment l'importance du marché potentiel des produits agroalimentaires transformés tout comme la pertinence de telles actions.

Il convient de citer à cet égard la participation du relais du Burkina Faso au Grand Prix de l'amitié France- Afrique des courses hippiques pour y promouvoir les mets bukinabé et le Grand buffet gastronomique qu'il a organisé en présence de l'épouse du Chef de l'Etat et de nombreuses personnalités. Les phases finales du concours d'art

culinaire de la Semaine Nationale de la Culture du Burkina Faso a bénéficié de l'appui technique et de la participation du PM.

Le Sommet des Chefs d'Etat a constitué un moment fort dans la promotion de la consommation à Bamako, en collaboration avec le REFESA.

A43. Elaboration et adoption d'un cadre institutionnel et économique favorable au secteur

Pour des raisons liées à la faiblesse des moyens financiers, cette activité n'a pas encore démarré. Son lancement aura lieu au cours de l'année prochaine avec la réalisation des enquêtes relatives à l'état des lieux. Dans le cadre du renforcement de la collaboration avec d'autres initiatives sous-régionales et régionales en matière de valorisation des produits locaux, le PM a participé à l'atelier sous-régional de formulation du projet « Initiative Mil-Sorgho » et au Symposium International sur le Micro Financement et la Promotion des Micro- et Petites Entreprises. A ces deux rencontres, les communications faites et la participation aux travaux ont permis d'informer sur l'expérience du CILSS, de promouvoir son approche dans le domaine et de plaider une plus grande prise en charge de la transformation agroalimentaire.

3.3. SITUATION DE L'EXECUTION BUDGETAIRE 2000

Le PMPSA a reçu en l'an 2000 des partenaires du CILSS, 283.736.463 FCFA dont : 36,64 % de l'USAID ; 35,24 % de l'ACDI ; 28,54 % des Pays Bas ; 7,88 % de la France et ; 2,60 % de l'Italie. Cette situation exclut la trésorerie au 31/12/99 qui était de 91.170.536 FCFA se répartissant comme suit :

- USAID : 4.417.217 FCFA
- Pays Bas : 25.944.662 FCFA
- France : 29.666.086 FCFA
- Canada : 21.309.005 FCFA.

Comparé à 1999, les contributions 2000 sont en diminution de 10,40 %. Globalement par rapport aux prévisions annuelles, le Programme n'a mobilisé en réalité que 41,71 % des fonds alloués. Il paraît utile de signaler à ce niveau que durant toute l'année 2000, aucun n'a pu être auprès de la partie française. La raison évoquée en 1999 était la non justification des reliquats de la convention 1996-1998. Cette mesure conservatoire a été maintenue cette année 2000 bloquant ainsi le démarrage de nouvelle convention 1999-2001 alors qu'il ne restait en septembre 2000 que 12.000.000 FCFA à justifier sur 2.000.000.000 FCFA.

Depuis 1997, on observe une baisse progressive du niveau des appuis financiers des partenaires. En effet, de 545.398.251 FCFA en 1997, le niveau des fonds reçus par le PMPSA sont tombé à 427.908.302 FCFA, 350.172.500 FCFA, 283.736.463 FCFA respectivement en 1998, 1999 et 2000 non inclus les reliquats de trésorerie (cf. tableau ci-dessous).

DESIGNATION	1996	1997	1998	1999	2000
Crédits Approuvés	794.476.000	592.940.000	637.268.173	427.847.619	680.285.000
Engagements de dépenses	635.871.252	795.386.070	506.191.944	402.601.681	283.736.463
Fonds reçus au titre de l'exercice en cours	-	526.119.699	427.908.302	350.172.500	285.500.616
Fonds totaux reçus	-	545.398.251	612.185.469	336.339.986	376.671.152

Cette baisse tendancielle de l'appui financier des partenaires paraît très préoccupante car elle concerne à la fois les fonds alloués et les fonds mobilisés. Les débats autour de cette situation qui handicape sérieusement les activités du Programme se focalisent les procédures du CILSS et des partenaires financiers et mettent à chaque fois dos à dos les deux partenaires.

Selon les partenaires financiers, les capacités de consommation du CILSS sont faibles. Mieux, le processus de justification des dépenses traîne en longueur et ; souvent les procédures établies pour gérer les conventions de financement ne sont pas bien respectées. Il faut signaler à ce niveau que les procédures des partenaires ont toujours constitué des données incontournables, même si elles correspondent de moins en moins à la nature des

activités du CILSS. Il serait peut-être judicieux d'envisager l'instauration du système de devis-programme qui permettrait de rendre les fonds disponibles dès le début de l'exercice budgétaire c'est-à-dire en janvier.

Côté CILSS, il est pointé du doigt la multiplicité des procédures à suivre ; il y a autant de procédures qu'il y a de donateurs. D'autre part, la conviction est que la faiblesse de sa capacité d'absorption n'est que apparente car les écarts entre les budgets prévisionnels, les budgets approuvés et les fonds reçus s'expliquent essentiellement par les délais longs de mobilisation des fonds. En effet, les premiers versements pour l'année budgétaire en cours sont faits généralement en avril-mai. En 2000, certains partenaires l'ont fait en juillet. Dans ces conditions, les programmes de travail ne sont exécutés que sur 6 ou 7 mois au maximum. Ce faisant, une activité programmée pour un an se réalise en deux ans. Par ailleurs, on se retrouve avec des niveaux de trésorerie élevés en fin d'année ; c'est sur la base de ces soldes que la capacité d'absorption du CILSS est évaluée.

Il faut aussi reconnaître que les procédures même du CILSS sont assez contraignantes voire lourdes. Il faut par exemple au moins deux contrôles à priori, prenant chacun environ 48 heures, pour un décaissement. La perte de temps est même pire pour les activités à paiement en cascade (consultation, voyage, etc...), dans la mesure où il faut autant de double contrôle à priori qu'il y a de demande de décaissement quand bien même l'activité en question a été préalablement autorisée dans sa globalité.

Par rapport à ce qui précède, il est aisément de comprendre que le PM souffre de l'intransigeance des financiers sur les procédures généralement piquées in extenso des livres de comptabilité et de gestion. Les questions suivantes méritent d'être posées sont les suivantes : Les procédures sont-elles révisables ou pas ? Sont-elles interprétables en faveur d'une bonne fluidité des flux financiers et d'une meilleure exécution des programmes de travail retenus par les instances ? Ne devons-nous pas dans l'immédiat relire les procédures adoptées officiellement et les comparer à la pratique actuelle en vue de supprimer toutes les lourdeurs non conformes ? Dans tous les cas, une réflexion approfondie est indispensable pour trouver des alternatives opérationnelles à cette contrainte qui mine de manière insidieuse la pertinence des interventions.

Par ailleurs, il est important de souligner que depuis la restructuration du CILSS, il n'y a jamais eu le cas de figure où les Programmes ont été incapables de consommer les fonds rendus disponibles à temps sur les comptes. Les activités non réalisées le sont par manque de disponibilités financières. Les faits suivants illustrent bien ce constat :

Entre 1996 et 2000, le PM a pu engagé respectivement 80,03 % ; 134,14 % ; 79,43 % ; 94,10 % et 41,97 % des crédits approuvés. Durant la même période, elle a régulièrement engagé plus que les fonds reçus au titre de l'exercice en cours : 145,84 % en 1997 ; 118,30 % en 1998 ; 114,97 % en 1999 et 100,62 % en 2000. Par rapport aux fonds totaux reçus (soldes en fin d'année, exercices antérieurs et exercice en cours), la situation reste la même sauf en 1998 et en 2000, deux années particulières. L'année 1998 a souffert des soubresauts du processus de restructuration du Centre de Gestion tandis que l'an 2000 montre la ferme volonté de la Coordination Générale des Programmes Majeurs Politique à coller les engagements au niveau des fonds reçus. D'autre part, le rythme de déboursement des fonds a été particulièrement défavorable cette année. Un autre facteur important à souligner est que les 29 millions de la France en solde au 31/12/99 n'étaient plus mobilisables au regard de la clôture de la convention 1995-1997 intervenue en 1998.

Concernant, les paiements réellement effectués, il faut reconnaître que le niveau était faible en 1996. Mais la situation s'est nettement améliorée les autres années. Ainsi en 1998, les paiements effectués au compte du PM totalisent la somme de 635.368.462 FCF en 1997 ; 505.587.015 FCFA en 1998 et 420.403.396 en 1999.

3.4. COLLABORATION AVEC LES AUTRES PROGRAMMES MAJEURS ET INSTITUTIONS PARTENAIRES DU CILSS

Conformément à l'esprit du PRRD, à l'interdépendance des activités des trois sites du CILSS, à la nécessité de mettre en cohérence les initiatives régionales en matière de SA et de GRN, le PMPMSA a eu à prendre part aux activités (réunions, concertations, ateliers) développées par les autres PM du CILSS et/ou d'autres OIG et OI. Ces participations peuvent se résumer comme suit :

- Séance de travail avec l'Expert Genre/Développement du PMGRN en vue de la prise en compte de la dimension genre dans les programmes d'activités du PMPMSA ;

- Réunion du Comité de pilotage du Programme Spécial pour la Sécurité Alimentaire (PSSA) du Burkina Faso ;
- Atelier de validation de l'étude stratégie nationale de sécurité alimentaire (SNSA) du Burkina Faso ;
- Réunion de concertation sur le Plan d'Action Régional (PAR) de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) en Afrique de l'Ouest ;
- Réunion sur l'analyse et la cartographie de la vulnérabilité au Sahel organisée par le CILSS (PMI-AGROSOC) et le PAM ;
- Réunion conjointe du Comité WATAC et celle des points focaux de la Conférence Ouest-Africaine sur la GIRE;
- Comité de pilotage du programme spécial pour la sécurité alimentaire ;
- Participation à la réunion du comité de pilotage du forum Bobo 2000, organisée par l'UDL/PMGRN ;
- Réunion d'analyse du document du PREDAS, organisée par le PRS ;
- Participation à la réunion du comité de suivi ministériel de la conférence ouest-africaine sur la «gestion intégrée des ressources en eau » ;
- Participation au Forum Mondial de l'Eau à la Hayes (Pays-Bas) ;
- Réunion de concertation sur le Plan d'Action Régional de la gestion intégrée des Ressources en eau en Afrique de l'Ouest ;
- Participation aux rencontres organisées par le GMAP ;
- Participation à la réunion du Comité d'Experts restreint, organisée par la CEA pour démarrer le processus de préparation du 2^{me} Sommet de la terre à l'an 2002 (Rio + 10).
- Participation à l'atelier sur les systèmes d'information sur le marché céréalier (SIM) organisé en février dernier PMI du Centre AGRHYMET ;
- Conférence politique sur les acquis du programme DIAPER et les perspectives des systèmes d'informations face aux enjeux de la sécurité alimentaire au Sahel ;
- Rencontre régionale sur la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest organisée par la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge (FISCR) en fin juin 2000 à Abidjan.

3.5. CONTRAINTES GENERALES

La principale contrainte dont le PMPSA a fait face et continue de faire face est celle relatif au problème de financement tant du point de ses délais de mobilisation que de son niveau qui se réduit d'une année à l'autre. A titre d'illustration, on peut noter que les premières avances pour 2000 des appuis de la France et des Pays Bas n'étaient pas mobilisés en juin 2000. Les Pays Bas ont libéré une partie en novembre dernier ; quant à la France, le déblocage est toujours attendu . Donc, en plus de leur personnel réduit, toutes les Unités du PM ont fonctionné avec des budgets réduits. Pour ce faire, les activités ont été centrées voire ramenées au prorata des fonds reçus. Si cette situation n'évolue pas favorablement au cours de l'année 2001, le niveau de réalisation du programme de travail retenu par les dernières instances sera également faible comme ce fut le cas en 2000.

Les activités qui seront fortement influencées par le non-redressement de la situation sont celles qui requièrent non seulement la disponibilité permanente des fonds mais, aussi des montants assez importants. Ce sont entre autres : les dossiers maîtrise de l'eau et élaboration d'un cadre de politique agricole commune ; l'appui aux RNP dont les acquis sont réellement menacés et ; les travaux de réflexion sur la vulnérabilité au Sahel.

IV. PERSPECTIVES 2001 RETENUS

4.1. PROGRAMME DE TRAVAIL 2001

→ *Résultat 1. Des stratégies et politiques agricoles et alimentaires sont élaborées et mises en œuvre*

A11. Cadre de politique agricole commune. L'année 2001 sera consacrée à l'élaboration et à la réalisation du programme conjoint CILSS/CEDEAO relatif à l'élaboration d'une stratégie régionale de développement agricole. La réunion régionale sur la politique de coopération agricole de la CEDEAO devant se tenir à Bamako en janvier 2001 en donnera les orientations précises. Le cadre stratégique régional de sécurité alimentaire du CILSS sera par ailleurs un input de grande valeur.

D'autre part, il sera poursuivi les interventions portant rapprochement des politiques agricoles par la diffusion des notes didactiques sur les résultats des travaux sur les PASA, la création et l'animation d'un cadre de concertation inter-Etats et l'élaboration d'un plan d'action régional de rapprochement des politiques nationales. La mise en œuvre du plan d'action d'Accra sur le système de suivi et analyse des politiques agricoles nationales sera poursuivie.

A12. Stratégie régionale de sécurité alimentaire. Les interventions en 2001 concermeront l'opérationnalisation du cadre stratégique régional de sécurité alimentaire adopté par le Sommet de Bamako. De manière spécifique, il

s'agira de : (1) approfondir les diagnostics et réadapter les stratégies nationales de la Gambie, de la Guinée Bissau et du Tchad, (2) mettre en cohérence les stratégies nationales disponibles (Cap Vert, Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Sénégal, (3) définir une position sahélienne dans les négociations internationales. Une stratégie régionale sera par ailleurs élaborée et validée ; il sera aussi des activités de renforcement des capacités des acteurs nationaux pour la définition et le suivi de stratégies nationales.

A13. Plan d'action de réduction des entraves aux échanges. En matière de réduction des entraves stricto sensu, les efforts seront concentrés sur : la poursuite de la mise en œuvre des recommandations de la réunion de Niamey sur le convoyage avec l'animation du comité régional de suivi et l'appui à la mise en œuvre du plan d'action régional ; l'exécution de la phase 1 de l'Observatoire des pratiques anomalies au franchissement des frontières, phase qui sera clôturé par un atelier bilan en fin 2001 et ; la mise en place et l'animation de la bourse régionale de fret. Par rapport à la réactualisation des plans d'actions existants, il s'agira de relancer les activités dans : (1) le sous-espace Ouest avec l'organisation en d'année de l'atelier régional réactualisation du plan d'action de Nouakchott, (2) dans le sous-espace Ouest par des prises de contact au Nigéria, Cameroun, Bénin et RCA. L'événement le plus marquant sera la réunion des Ministres chargé du Développement Rural ministérielle du sous-espace Centre qui aura lieu à Accra en juin 2001.

A14. Développement d'un système d'information commercial à vocation régional. Les dispositions seront prises pour publier le plus régulièrement le bulletin « flash hebdo ». Des appuis aux systèmes d'information nationaux sont prévus pour les rendre plus fonctionnels. Ils seront par suite mis en réseau pour constituer le système d'information commercial à vocation régionale.

A15. Création d'opportunités d'affaires à l'échelle régionale. Toujours dans l'esprit de la rencontre régionale d'Abidjan sur les CNC, l'appui technique et financier du PMPSA se poursuivra en 2001 pour créer des CNC là où il n'y a pas et pour restructurer et/ou dynamiser les CNC existants. Sur la demande des opérateurs économiques, des voyages d'études et opérations tests d'échanges seront organisés. Dans les mois à venir, la structure régionale privée de promotion des échanges régionaux démarrera, avec l'appui technique et financier du PMPSA, son voyage d'études et de prise de contact à Lomé et à Accra.

A16. Appui aux Etats dans les négociations régionales et internationales. Le PMPSA poursuivra sa participation aux activités des cadres de concertation des OIG et OI créés pour mettre en cohérence les programmes de travail. Il s'agit du FOA, du cadre de concertation des Chefs Exécutifs du CILSS, CEDEAO et UEMOA, de l'initiative de coordination des OIG de la sous-région. Les réseaux d'opérateurs économiques existants seront renforcés et au besoin, de nouveaux réseaux seront créés dans le cadre de l'animation des débats sur les enjeux de l'intégration et de la coopération régionales.

A17. Appui et accompagnement des initiatives et expériences des organisations socioprofessionnelles. L'année 2001 consacrera la fin du Projet « Marchés Frontaliers ». Autrement dit, la réhabilitation des marchés à bétail existants de Bittou, Niangoloko et Sikasso sera finalisée ; les 12 gîtes d'étape seront construits ; la réalisation des programmes de formation et de renforcement des capacités des opérateurs économiques du secteur seront poursuivis et finalisés ; les systèmes d'information prévus seront opérationnalisés avec la mise en place de l'équipement informatique et la formation des enquêteurs.

→ **Résultat 2. Les mécanismes et les capacités de prévention et de gestion des crises alimentaires sont améliorées et renforcées**

A21 Approfondissement de la réflexion sur la problématique d'accès aux denrées alimentaires des groupes vulnérables. Au cours de l'année 2001, une série de réflexions et études seront menées sur l'harmonisation des méthodes d'identification et d'analyse des zones et groupes vulnérables (concepts, indicateurs, types d'analyse, diffusion des données, etc.), sur la faisabilité du bilan alimentaire et sur les contraintes de sécurité alimentaire dans les zones structurellement déficitaires (en vue de proposer des actions appropriées pour réduire l'insécurité alimentaire dans ces régions et d'améliorer les instruments d'analyse de la vulnérabilité).

A22 Appui et renforcement des dispositifs nationaux de prévention et de gestions des crises alimentaires. Il s'agit d'évaluer dans chaque pays la qualité du dispositif (système d'information, instruments de gestion des crises, coordination des acteurs et qualité du dialogue avec les partenaires) en vue de proposer des solutions pour

lever les obstacles éventuels au bon fonctionnement des dispositifs. Plusieurs appuis en matière de transfert de compétence (formation en méthode d'identification de zones et population à risque, évaluation directe des effets des catastrophes naturelles et mesure d'assistance aux populations) sont prévus.

A23 Animation d'un dispositif de veille au niveau régional. Il s'agit d'assurer la coordination du cadre mis en place depuis 1999 et son fonctionnement à travers des rencontres de concertations périodiques autour de l'évaluation de la situation alimentaire, des outils d'information et des instruments de gestion des crises. Trois réunion sont prévues chaque campagne agricole : mars, juin et septembre. Ces réunions précèdent la réunion annuelle du réseau de prévention des crises alimentaires au Sahel qui est un cadre de concertation politique sous-régional. Il s'agit par ailleurs de favoriser en rapport avec le secrétariat du Club du Sahel un échange permanent entre les membres du réseau.

→ **Résultat 3. Les conditions d'une croissance durable de la production et de la productivité sont connues et mises en œuvre**

A32. L'élaboration de programmes d'investissements prioritaires en matière de Maîtrise de l'Eau. En 2001, une vision régionale consensuelle sera définie. Ce travail sera fait la base des diagnostics nationaux et des réflexions d'un panel sur l'intersectorialité de la problématique de la maîtrise de l'eau. Cette vision sera prise en compte dans l'élaboration des PIP nationaux en la matière. Pour appuyer la mise en œuvre des PIP nationaux, il sera élaboré un plan d'action régional d'accompagnement qui guidera les intervention du cadre régional de mobilisation des ressources.

→ **Résultat 4. Des stratégies de promotion/développement des micro, petites et moyenne entreprises locales sont élaborées et mises «en œuvre dans le secteur de la transformation agroalimentaire**

A41. Capitalisation et valorisation des acquis de PROCELOS. Il est prévu de renforcer les capacités d'intervention des relais nationaux par des appuis techniques, matériels et financiers pour le fonctionnement, le développement de partenariats et la relance des bulletins agroalimentaires. Dans ce cadre la conception d'un logo et d'une maquette de référence sera finalisée en collaboration avec la Cellule Communication. Par ailleurs, il est envisagé d'appuyer les pays pour l'expression des besoins ainsi que l'identification et la recherche de sources et conditions d'approvisionnement en emballages.

En ce qui concerne la qualité proprement dite, le séminaire-atelier de validation technique de l'étude sous-régionale sur la gestion et réglementation de la qualité des produits transformés sera tenu à la fin du premier trimestre. Des actions seront ensuite initiées pour entamer la mise en œuvre en concertation avec les pays avec la collaboration éventuelle d'autres institutions intervenant dans ce domaine au niveau de la sous-région.

A42. Développement des capacités entrepreneuriales des acteurs du secteur. Il s'agira ici d'impulser et d'appuyer la création et le renforcement d'organisations professionnelles et interprofessionnelles par l'organisation de rencontres d'information et sensibilisation entre autres. Par ailleurs, des actions de promotion de la consommation seront initiées et accompagnées en rapport avec les professionnels de la restauration, du tourisme et de l'hôtellerie pour la vulgarisation de recettes culinaires et boissons à base de produits locaux (séances de dégustation, buffets, émissions, concours etc.).

Dans le domaine du développement du marché des produits transformés, des initiatives seront appuyées dans les pays pour l'organisation et la participation à des manifestations commerciales telles que foires, salons, expositions. Il est également envisagé la participation conjointe avec l'USPA-FERAP à une grande manifestation commerciale dans la sous-région telle que le SARA.

A43. Appui à la promotion d'un environnement institutionnel et économique favorable au développement du secteur de la transformation agroalimentaire

L'appui se fera dans le domaine de l'élaboration ou l'amélioration de stratégies et programmes nationaux de promotion des micro-, petites et moyennes entreprises de transformation agroalimentaire. A cet effet, une synthèse des conclusions et recommandations d'ateliers nationaux sur l'état des lieux du secteur est prévue. Cette synthèse

servira de base à l'élaboration d'une proposition de cadre de référence pour les stratégies et programmes nationaux.

4.2. BESOINS DE FINANCEMENT 2001

Les besoins de financement pour 2001 se montent à 805.484.532 FCFA soit 6,21 % d'augmentation par rapport au budget accordé en 2000 (cf. tableau ci-dessous). Par rubrique budgétaire, la situation se présente comme suit :

- Les frais de personnel baissent de 26,91 %. Ces frais étaient surestimés en 2000. Ce n'étaient que des estimations faites par l'équipe du PM et non par le Centre de Gestion qui dispose d'éléments de coûts réels.
- Les frais généraux augmentent de 8,04 %. Cette augmentation est en grande partie due à l'anticipation de la montée des prix des fournitures et autres prestations de services et au nombre croissant des rencontres par rapport à l'an 2000.
- Les investissements accusent une baisse de 34,88. Les besoins en matériels informatiques concernent en grande partie l'achat de logiciels et de fournitures informatiques (disquettes et autres). Dans le cadre de l'équipement global des nouveaux bureaux, il est prévu de doter tous les PM en ordinateurs.
- Les interventions passent de 499.698.000 FCFA à 617.200.000 FCFA, soit une augmentation de 23,51 %. Cet accroissement est imputable entre autres au démarrage de l'ensemble des activités de réflexion sur la vulnérabilité, au renforcement des activités de réduction des entraves et à la poursuite des activités sur la problématique de la maîtrise de l'eau.

LIGNES BUDGETAIRES 1	BUDGET 2000 2	BUDGET 2001 3	ECARTS 4 = 3-2	% 5 = 3/2
Frais de personnel	172.854.468	126.347.532	-46.506.468	73,09
Frais Généraux	44.370.000	47.937.000	3.567.000	108,04
Investissements	21.500.000	14.000.000	7.500.000	65,12
Interventions	499.698.000	617.200.000	117.502.000	123,51
Coordination PMPSA	20.000.000	-	-20.000.000	0,00
TOTAL	758.413..000	805.484.532	47.071.532	106,21

4.3. PROGRAMME DE TRAVAIL DU PREMIER SEMESTRE 2001

RESULTAT N°1 :		PERIODES D'EXECUTION						COUTS en FCFA	CONDITIONS CRITIQUES ET OBSERVATIONS
ACTIVITES PRINCIPALES	PREVISIONS	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin		
A11 Proposer un document-cadre pour une politique agricole commune								40.500.000	
1. Faire une étude/analyse diagnostique des politiques agricoles nationales	<ul style="list-style-type: none"> Relancer le CTA, l'UEMOA et la CEDEAO pour accélérer la réalisation de la revue documentaire Appuyer l'élaboration des TDR de la revue documentaire et de l'équipe régionale Participer à la réalisation de la revue documentaire Contribuer à l'élaboration du cadre de coopération technique CILSS-CEDEAO 	xxx	xxx	xxx				Pm	
2. Elaborer et adopter un plan d'action régional de rapprochement / harmonisation des politiques agricoles	<ul style="list-style-type: none"> Participer aux tables rondes et groupes consultatifs des pays Appuyer l'animation du GMAP Mettre en place un cadre de concertation inter-Etats sur les politiques agricoles 	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	4.000.000 2.000.000	La coopération avec la Cellule de communication est effective
3. Mettre en œuvre le plan d'action régional (poursuite de la mise en œuvre des recommandations d'Accra)	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser sur la nécessité de constituer les équipes nationales de remplissage de la grille Appuyer la réalisation des situations de référence nationales dans les pays disposant d'une équipe et du matériel informatique nécessaire Transférer la base de données dans ces pays 	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	4.000.000 3.000.000	
A12 Concevoir, adopter et mettre en œuvre des stratégies et politiques alimentaires pertinentes et cohérentes aux niveaux national et régional								2.000.000	Cette activité est supervisée par le Conseiller en chargé des réflexions stratégiques et coordonnée par le Chef de USPA-FERAP. Elle rentre dans le cadre de la conception de la composante SA du cadre stratégique régional de lutte contre la pauvreté au Sahel Les fonds de l'UE sont mobilisés et logés au niveau du Noyau Central (RAF)
1. Approfondir et finaliser le bilan diagnostic sur stratégies alimentaires nationales	<ul style="list-style-type: none"> Informier les pays Constituer l'équipe de consultants Lancer les travaux 	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx		Pm Pm Pm	

	<ul style="list-style-type: none"> Appuyer l'élaboration des stratégies du Burkina Faso, du Niger et du Sénégal 			xxx	xxx	xxx	xxx	2.000.000	
A13 Elaborer, adopter et mettre en œuvre un plan d'action d'élimination des entraves commerciales								54.000.000	
1. Réduire les entraves	<ul style="list-style-type: none"> Constituer le comité régional de suivi des recommandations de Niamey (CRS/RN) Appuyer les ateliers de restitution des conclusions de Niamey Mobiliser les ressources pour la mise en œuvre de la phase 1 de l'observatoire des pratiques anormales Lancer l'observatoire sur l'axe Mali-Côte d'Ivoire Elaborer la fiche technique de l'atelier de relance des activités du sous-espace Ouest Organiser la réunion des Ministres du sous-espace Centre Appuyer l'opérationnalisation de la bourse de fret du Burkina Faso Appuyer le processus de mise en place des bourses nationales de fret de la Côte d'Ivoire, du Niger et du Togo 	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	3.000.000	
		xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	Pm	Tous les membres du Forum Ouest Africain s'impliquent ; le REAO diligentera le choix des représentants des opérateurs économiques concernés
		xxx		xxx	xxx	xxx	xxx	Pm	
		xxx		xxx	xxx	xxx	xxx	Pm	
		xxx		xxx	xxx	xxx	xxx	20.000.000	
		xxx		xxx	xxx	xxx	xxx	3.000.000	
		xxx		xxx	xxx	xxx	xxx	6.000.000	Les bourses de la Côte d'Ivoire, du Niger et du Togo sont opérationnelles
2. Réactualiser les plans d'action existants	<ul style="list-style-type: none"> Diffuser les conclusions de Niamey (plan d'actions actualisé de réduction des entraves) Elaborer le plan d'action du CRS/RN 	xxx	xxx	xxx				Pm	
		xxx		xxx				4.000.000	
3. Appuyer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des plans d'action	<ul style="list-style-type: none"> Donner des appuis financiers et techniques aux CNC Effectuer des missions d'appui technique et de suivi Mettre en œuvre le plan d'action du CRS/RN 			xxx	xxx	xxx	xxx	10.000.000	
				xxx	xxx	xxx	xxx	3.000.000	
				xxx	xxx	xxx	xxx	5.000.000	
A14 Développer un système d'information commercial à vocation régionale								7.500.000	
1. Relancer flash hebdo	<ul style="list-style-type: none"> Reprendre la publication de flash hebdo 	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	2.500.000	
2. Renforcer les systèmes d'information nationaux	<ul style="list-style-type: none"> Appuyer les systèmes nationaux 			xxx	xxx	xxx		5.000.000	
3. Mettre en place et animer un système d'information commercial régional	<ul style="list-style-type: none"> Réfléchir sur les conditions de mise en place d'un système opérationnel et efficace 			xxx	xxx	xxx	xxx	Pm	

A15 Appuyer et accompagner les opportunités d'affaires à l'échelle Régionale								3.000.000	
1. Identifier les besoins en rapport avec les bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> Appuyer techniquement le comité de pilotage de la structure régionale de promotion des échanges régionaux Jouer un rôle d'intermédiation entre ladite structure et les partenaires financiers potentiels 	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	Pm	
2. Appuyer l'organisation des voyages d'études, des foires commerciales et des opérations tests d'échanges	<ul style="list-style-type: none"> Appuyer la mission de prise de contact et de prospection du comité de pilotage en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Togo 			xxx	xxx	xxx		3.000.000	La structure régionale de promotion des échanges est opérationnelle
A16 Appuyer les Etats dans les négociations régionales et internationales								6.000.000	
1. Renforcer la capacité des Etats à négocier et à participer aux débats régionaux	<ul style="list-style-type: none"> Démarrer le processus d'organisation de la rencontre régionale de relance des activités du sous-espace Ouest 	xxx	xxx	xxx				Pm	Les associations interprofessionnelles du sous-espace sont mobilisées
2. Animer les débats sur les enjeux de l'intégration et de la coopération régionale dans le domaine agroalimentaire	<ul style="list-style-type: none"> Participer à l'animation du cadre de concertation CILSS-CEDEAO-UEMOA Participer à l'animation du Forum uest-africain (FOA) 	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	2.000.000	
3. Suivre les négociations en cours à l'OMC	<ul style="list-style-type: none"> Se familiariser avec les accords et principes de l'OMC 			xxx	xxx	xxx	xxx	2.000.000	Les contacts avec la CNUCED sont établis
A17 Appuyer et accompagner les initiatives et les expériences des opérateurs économiques et les producteurs au niveau national et régional								8.000.000	
1. Appuyer directement les acteurs impliqués dans les échanges commerciaux en matière d'organisation	<ul style="list-style-type: none"> Appuyer (technique) l'élaboration et la mise en œuvre des programmes d'activités (CNC) Fournir des appuis catalytiques financiers 	xxx	xxx	xxx	xxx			Pm	Les CNC ont fourni leurs bilans 1990 assortis des perspectives 2000 Les moyens financiers sont disponibles
2. Appuyer les organisations socioprofessionnelles et paysannes	<ul style="list-style-type: none"> Impliquer les organisations paysannes aux activités du CILSS Fournir des appuis ponctuels et à la demande à certaines initiatives Appuyer la création et la promotion d'associations interprofessionnelles 	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	3.000.000	La collaboration avec le PADLOS et le PASP est acquise
TOTAL								121.000.000	

RESULTAT N° 2 : Les mécanismes et les capacités de prévention et de gestion sont améliorés et renforcés		PERIODES D'EXECUTION						COUTS en FCFA	CONDITIONS CRITIQUES
ACTIVITES PRINCIPALES	PREVISIONS	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin		
A21 Approfondir la réflexion sur la problématique d'accès aux denrées alimentaires des groupes vulnérables	Réaliser l'étude sur l'harmonisation des méthodes d'identification et d'analyse des zones et groupes vulnérables Présenter et valider les propositions d'harmonisation lors de la rencontre de juin 2001 sur le suivi de la situation alimentaire Participer à l'atelier sur l'étude de faisabilité du bilan alimentaire au Sahel		xxx	xxx				58 000 000 6.000.000 Pm 2.000.000	Le Centre AGRHYMET doit achever les travaux engagés par DIAPER et assurer le financement de la réunion
2. Mettre au point et valider une approche de sécurité alimentaire des zones (rurales) structurellement déficitaire en particulier les zones pastorales	Etude sur les contraintes de sécurité alimentaire dans les zones structurellement déficitaires (Mauritanie, Niger et Sénégal)			xxx	xxx	xxx		50.000.000	Disponibilité des services nationaux à contribuer à l'organisation et au suivi des études
A22 Appuyer et renforcer les dispositifs nationaux de prévention et de gestion des crises alimentaires	Evaluation interne du fonctionnement des dispositifs nationaux de prévention et de gestion des crises alimentaires (évaluation interne et ateliers nationaux de validation et proposition d'amélioration)		xxx					31. 500 000 22.000.000	Participation effective des dispositifs nationaux aux travaux d'évaluation interne
2. Appuyer la mise en œuvre du dispositif type	Evaluation des besoins d'assistance aux populations vulnérables suite aux récoltes 2000/2001	xxx	xxx					6.500.000	Les zones à risque sont identifiées
3. Suivre et évaluer la mise en œuvre du dispositif type	Suivi permanent du fonctionnement des dispositifs nationaux (organisation de missions de suivi et de sensibilisation dans les pays)	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	3.000.000	Les missions sont régulièrement assurées

A23 Implanter et animer un dispositif de veille au niveau régional	Organiser deux rencontres sur le suivi de la campagne et de la situation alimentaire Participation aux réunions et séminaires organisés par les partenaires	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	47.000 000	
1 Mettre en place et animer un cadre de concertation technique sous-régional								45.000.000	Invitation des partenaires
A24 Suivre l'application de la charte de l'aide alimentaire au niveau des pays	Evaluation de l'exécution des programmes d'assistance prévus 2000/2001			xxx			xxx	Pm	Disponibilité des informations
TOTAL								136 500 000	

RESULTAT N° 3 Les conditions d'une croissance durable de la productivité sont connues et mises dans les Etats		PERIODES D'EXECUTION						COÛTS en FCFA	CONDITIONS CRITIQUES
ACTIVITES PRINCIPALES	PREVISIONS	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin		
A31 Finaliser et valider les réflexions sur les systèmes et sous-systèmes de productions porteurs								21.000.000	
1. Elaboration d'une synthèse régionale pour toutes les études F/GRN et C/E	• Faire les synthèses régionales des études F/GRN et C/E	xxx	xxx	xxx				6.000.000	Disponibilité des documents nationaux
2. Elaborer et faire valider un programme régional d'accompagnement	• Proposer un programme d'action régional • Organiser une réunion régionale de validation			xx	xxx	xxx		15.000.000	Des initiatives de collaboration avec le CTA sont en projet
A32 Elaborer et proposer des programmes d'investissement prioritaires dans le domaine de la Maîtrise de l'Eau (ME)								33.000.000	
1. Définir les éléments d'une vision régionale	• Réaliser une étude régionale • Définir les visions nationales	xxx	xxx	xxx				15.000.000	
2. Finaliser les PIP nationaux	• Définir et faire adopter une vision régionale de l'eau • Finaliser 4 PIP			xxx	xxx	xxx	xxx	10.000.000 8.000.000	
A33 Exploiter la réflexion sur les filières agroalimentaires porteuses et proposer des stratégies de promotion/développement								20.000.000	
1. Diffuser les acquis de la rencontre de Nouakchott 1997	• Editer et publier les documents • Organiser des tables rondes	xxx	xxx	xxxx	xxx	xxx	xxx	2.000.000 18.000.000	Disponibilité de la Cellule de Communication
TOTAL								74.000.000	

RESULTAT N° 4 Elaborer et mettre en œuvre des stratégies de promotion/développement des Micro, Petites et Moyennes Entreprises locales dans le secteur de la transformation agro-alimentaire		PERIODES D'EXECUTION						COUTS en FCFA	CONDITIONS CRITIQUES ET OBSERVATIONS
ACTIVITES PRINCIPALES	PREVISIONS	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin		
A41 Capitaliser et valoriser les acquis du PROCELOS								46.860.000	
1. Renforcer les capacités d'intervention des Relais nationaux	<ul style="list-style-type: none"> Compléter l'équipement de certains en matériel informatique Appui au fonctionnement des relais et à l'accroissement de leurs capacités à conseiller les opérateurs 	xxx	xxx	xxx				3.000.000	La dotation en matériel informatique pour tous les relais était prévue pour l'année passée.
		xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	11.610.000	Les secrétariats permanents des relais disposent de locaux et de matériel informatique fonctionnels Accroissement de la contribution des opérateurs au fonctionnement.
2. Améliorer l'information des acteurs	<ul style="list-style-type: none"> Elaboration d'une présentation harmonisée et améliorée des BAA (logo commun et maquette de référence) à proposer aux relais nationaux. Appui à l'édition de BAA nationaux harmonisés dans les pays membres Elaboration et soumission des TDR et d'une maquette de référence aux RNP avant adoption pour la création d'un BAA régional. 	xxx	xxx	xxx		xxx		1.500.000	Appui technique de la Cellule de Communication assuré. Le financement assuré par les relais à partir de ressources locales et l'appui catalytique du PMPSA pour les premiers numéros. Faire une plus grande place à des questions spécifiques aux femmes dans les BAA.
						xxx	xxx	5.000.000	
							xxx	1.000.000	Appui technique de la Cellule de Communication assuré.
3. Appuyer les initiatives visant l'amélioration de l'emballage et de la qualité des produits agroalimentaires transformés (PAAT)	<ul style="list-style-type: none"> Appui à la mise en œuvre des solutions issues de la réflexion sur l'emballage. Organisation de l'atelier de validation de l'étude sous-régionale sur la réglementation et la gestion de la qualité. Tenue d'ateliers de restitution des travaux de l'atelier sous-régional dans les pays. Appui à la mise en œuvre des propositions issues de l'atelier sous-régional . 	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	2.000.000	Propositions et commissions de suivi disponibles dans les pays. Existence d'organisations professionnelles fonctionnelles et crédibles dans les pays
				xxx				18.500.000	Cette activité était programmée pour le 4 ^{ème} trimestre de l'année 2000. Une collaboration avec le Département des Mines de l'Industrie et de l'Artisanat de la Commission de l'UEMOA est envisagée
					xxx	xxx	xxx	4.250.000	
								Pm	

A.4.2 Développer les capacités entrepreneuriales des acteurs du secteur								15.300.000	
1. Informer et sensibiliser les acteurs sur les avantages de l'organisation et du professionnalisme	<ul style="list-style-type: none"> Appui à la création et au renforcement d'organisations professionnelles et interprofessionnelles par la tenue de rencontres et réunions par filière dans les pays. organisation d'un voyage d'étude et d'échange pour des opérateurs et les relais au Mali et aux Etats Unis d'Amérique. 	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	6.300.000	Les charges afférentes au séminaire et aux réunions supportées entièrement ou partiellement par les concernés Financement du voyage d'étude assuré par l'USAID, bonne représentativité des participants et leur capacité de restitution.
2. Appuyer la promotion commerciale des PAAT	<ul style="list-style-type: none"> Appui financier catalytique et assistance-conseil aux organisations professionnelles de transformateurs pour l'organisation ou la participation à des foires et expositions. Elaboration de TDR sur la forme et le niveau d'une participation régulière à une manifestation périodique à caractère régional ou sous-régional en collaboration avec l'unité USPA-FERAP et avec l'appui de la Cellule Communication 	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	4.500.000	Bonne qualité des produits et contribution des acteurs aux charges afférentes. Information et consultation de l'INSAH et du C.R.AGRHYMET
3. Promouvoir la consommation des PAAT	<ul style="list-style-type: none"> Appui à la vulgarisation de recettes culinaires et de boissons à base de produits locaux par des livrets, émissions et articles ainsi que des concours et démonstrations culinaires. 	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	4.500.000	Intervention continue des relais et diversifiée. Collaboration avec les associations de consommateurs et de femmes, le corps médical et des nutritionnistes. Implication de leaders d'opinion et personnalités ainsi que de professionnels de la restauration et de l'hôtellerie
A43 Elaborer, adopter et mettre en œuvre un cadre institutionnel et économique favorable au développement du secteur de la transformation								4.500.000	
1. Faire l'état des lieux sur l'environnement institutionnel et économique de chaque pays	<ul style="list-style-type: none"> Enquête et propositions d'amendement ou de complément des textes régissant le secteur dans les pays. 			xxx	xxx			4.500.000	Tenir compte des dynamiques en cours dans les pays et dans la sous-région
TOTAL								66.660.000	

ANNEXES

ANNEXE 1 : BILAN PHYSIQUE DES REALISATIONS 2000

RESULTAT N° 1 Des stratégies et politiques agricoles et alimentaires sont élaborées et mises en œuvre au niveau national et régional			
ACTIVITES PRINCIPALES	PREVISIONS	REALISATIONS	OBSERVATIONS
A11 Proposer un document cadre pour une politique agricole commune	⇒ Lancer le processus de réalisation des diagnostics bilans des politiques agricoles nationales	<ul style="list-style-type: none"> • Un programme conjoint CILSS/UEMOA/CEDEAO a été élaboré • Ce programme sert de base pour la revue documentaire à réaliser avec l'appui technique et financier du CTA • 1 note d'orientation sur les coûts de la non intégration des politiques agricoles nationales a été élaborée comme contribution au processus. 	<p>L'UEMOA a fait fi de cet programme commun ; elle a démarré seule une étude d'élaboration d'une politique agricole commune pour ses Etats membres. Il importe que l'axe Ouaga-Abuja soit renforcé. La réunion de janvier prochain à Bamako donnera l'occasion de définir les éléments d'un cadre de coopération dans ce domaine.</p> <p>Le CTA a promis de mettre à la disposition des 3 OIG environ 15.000 Euros pour la réalisation de la revue documentaire.</p> <p>Les 3 OIG rédigeront ensemble les TDR de l'étude d'élaboration de la stratégie régionale de développement agricole de l'AO</p> <p>Les commentaires du PM/AGROSOC pour finalisation et suivi conjoint du dossier est toujours attendu</p>
2. Elaborer et adopter un plan d'action régional de rapprochement / harmonisation des politiques agricoles	⇒ Capitaliser les travaux du CILSS sur les PASA/PISA et sur la dévaluation du FCFA ⇒ Définir un cadre de concertation inter Etats	<ul style="list-style-type: none"> • Les 2 notes didactiques conçues en collaboration avec la cellule de communication a été éditées, publiées et diffusées largement relue et corrigée. • Activité non réalisée 	<p>Les activités de diffusion et de sensibilisation s'intensifient lors de rencontres régionales et internationales, en occurrence les groupes consultatifs de la Banque Mondiale, les tables rondes nationales du PNUD et autres foras régionaux et/ou internationaux (réunions CNUCED, etc...).</p> <p>Le GMAP fera office à travers les thèmes "l'intégration régionale" et "Sahel 21" comme cadre inter-Etats de concertation sur la dimension régionale des politiques sectorielles dans le domaine agricole. Il est opportun de mettre un réseau d'experts nationaux pour servir de relais au GMAP.</p>
3. Mettre en œuvre, suivre et évaluer le plan d'action régional	⇒ Poursuivre la mise en œuvre des recommandations de Accra sur le suivi régulier des politiques agricoles nationales	• La grille des indicateurs de suivi a été révisée conformément aux nomenclatures de l'UEMOA et de la CEDEAO comme recommandé par la réunion d'Accra.	<p>Les équipes nationales n'ont toujours pas été constituées. La mise à disposition des fonds pour la réalisation des situations de référence y était conditionnée.</p> <p>Le transfert de la base de données était conditionné à l'existence d'équipements informatiques au niveau des équipes nationales</p>

A12 Concevoir, adopter et mettre en œuvre des stratégies et politiques alimentaires pertinentes et cohérentes aux niveaux national et régional <ul style="list-style-type: none"> 1. Approfondir et finaliser le bilan diagnostic sur les stratégies alimentaires nationales 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Elaborer un cadre stratégique régional de SA ⇒ Faire adopter le cadre stratégique ⇒ Elaborer le programme de travail technique et financier 2000 ; mobiliser les fonds 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un cadre stratégique régional de sécurité alimentaire a été élaboré avec l'appui des équipes d'experts nationaux, régionaux et internationaux ▪ Le cadre stratégique a été adopté par le forum des sociétés sahéliennes et par les Chefs d'Etat et de Gouvernement du CILSS à Bamako en novembre 2000 ▪ Le financement d'un projet d'élaboration de stratégies nationales et régionale d'un montant total de 645.000 Euros est obtenu auprès de la Commission Européenne (CE) ▪ Le programme de travail technique et financier 2000 a été élaboré en collaboration avec la délégation CE du Burkina Faso et sous la supervision du CT/SA ▪ Un compte DAT est ouvert pour recevoir les fonds 	<p>Cette activité a été supervisée par le Conseiller en Sécurité Alimentaire ; la Coordination technique était assurée par le Chef de l'Unité USPA-FERAP</p> <p>Les Chefs d'Etat et de Gouvernement du CILSS ont fait une déclaration dénommée « déclaration de Bamako » donnant mandat d'operationnaliser le cadre défini.</p> <p>Un compte CILSS sera ouvert pour la réalisation quotidienne des activités du projet.</p> <p>La composante "réflexion stratégique" de cette activité est plus importante à ce stade. Aussi, elle sera conduite sous la supervision du CT/SA. L'Unité consacrera au plus 30% de son temps sur le dossier, notamment à la coordination technique des équipes d'experts.</p>
A13 Elaborer, adopter et mettre en œuvre un plan d'action d'élimination des entraves commerciales <ul style="list-style-type: none"> 1. Réduire les entraves 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Mise en œuvre des résultats de l'atelier de Niamey sur le convoiage 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une mission de suivi bilan et d'appui à la programmation s'est rendue à Abidjan, Accra, Lomé, Bamako et Niamey dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action de Niamey ; ▪ La mission a fait le bilan de la l'exécution des résolutions de Niamey et convenu avec les partenaires des pays visités des modalités pratiques de mise en œuvre du plan d'action de Niamey ; ▪ Tous les pays visités ont déjà mis en œuvre certaines recommandations du plan d'action de Niamey. 	<p>Mais la mise en place du comité de suivi et l'élaboration de son programme de travail accusent un retard : la composition du Comité est connue, les membres potentiels sont identifiés mais sa mise en place officielle n'est pas encore effective. Ce retard est essentiellement du aux mouvements d'affectation de membres des délégations ayant pris part à l'atelier.</p> <p>Comme effets de la rencontre de Niamey, on peut citer entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Note de service de la direction régionale des douanes de Sikasso au Mali pour faciliter et accélérer les procédures d'exportation du bétail et encourager les exportateurs à dénoncer les pratiques illégales ; • Acceptation par le Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Transports du Mali de deux bouviers par camion ; • Introduction de la carte professionnelle pour les exportateurs et importateurs de bétail au Ghana ; • Réduction d'environ 50% des postes de contrôle au Ghana, en Côte d'Ivoire et au Togo

	<p>⇒ Lancer et mettre en place l'observatoire des pratiques anomalies au franchissement des frontières</p> <p>⇒ Mettre en place et animer des bourses nationales de fret (BNF)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'atelier sous-régional de lancement de l'observatoire a été organisé ; les axes routiers pour la 1^{re} phase ont été identifiés de manière consensuelle avec les opérateurs économiques ; un plan d'action est disponible ▪ Le projet de budget est élaboré ; le REAO et le CILSS sont en négociation avec les partenaires pour la mise en route des opérations ▪ Un avis d'appel d'offre de service a été lancé en collaboration avec le REAO ; les dispositions de dépouillement sont en cours en vue de ma mise en place de l'équipe d'experts ▪ La BNF du Burkina Faso est plus ou moins fonctionnelle. Elle a élaboré son programme de travail 2000 avec l'appui de USPA-FERAP ; elle a tenu son 1^{er} atelier bilan ; elle produit un bulletin hebdomadaire sur l'offre et la demande de camions et sur les disponibilités de fret; ▪ Le Mali, le Ghana, le Niger, le Togo et la Côte d'Ivoire ont bénéficié d'une mission d'appui technique pour la création de leurs BNF. 	<ul style="list-style-type: none"> • Suppression des postes de contrôle mobiles et instauration d'un système de "fluidité routière" en Côte d'Ivoire • Démarche concertée pour l'instauration d'une assurance du bétail et des bouviers en Côte d'Ivoire <p>L'atelier a été organisé par le CILSS et le REAO dans le cadre du programme conjoint de travail du FOA (CEDEAO, CILSS, REAO, UEMOA). Le CILSS assure la coordination technique et l'animation de l'observatoire</p> <p>L'appui financier de l'USAID d'environ 180 millions a été accordé. Toutefois, le processus est quelque peu bloqué à cause de divergences de point de vue entre le CILSS et le REAO sur les procédures de constitution de l'équipe d'experts.</p> <p>L'expérience du Burkina Faso a été partagée avec les autres pays et d'une façon générale l'initiative a été favorablement accueillie surtout au niveau des opérateurs économiques.</p>
2. Mieux structurer la concertation intra-Etats	<p>⇒ Renforcer les cadres nationaux de concertation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une mission d'appui bilan, de programmation et de restructuration des CNC du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Niger et du Togo a été effectuée ; les documents de base de ces CNC ont été relus et un chronogramme précis et consensuel de restructuration a été adopté et couvrant les mois de mars et avril 00 ; tous ces pays disposent de programmes d'activités 2000 actualisés 	<p>Les appuis prévus pour la Mauritanie, la Gambie et le Sénégal n'ont pas pu être réalisés par manque de ressources ; Les opérateurs économiques ont pris le leadership des opérations dans les pays visités.</p> <p>La faible performance est essentiellement au fait qu'ils attendent tous les financements catalytiques pour mettre en œuvre leurs plans d'actions ; le CILSS est considéré comme un bailleur de fonds au même titre que l'USAID, la Banque Mondiale et autres.</p>

A14 Développer un système d'information commercial à vocation régionale			
1. Relancer flash hebdo	Animer l'équipe régionale	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La production et diffusion régulière de flash hebdo sont suspendues 	Cette suspension est intervenue à cause du manque de données consécutif à l'absence d'appuis financiers et matériels : les différents SIM des pays ont des difficultés à collecter et envoyer les informations.
2. Renforcer les systèmes d'information nationaux	Appuyer les systèmes nationaux	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les équipements informatiques et les appuis financiers n'ont pas pu être réalisés 	Les différents appuis prévus n'ont pas pu être mobilisés.
3. Mettre en place et animer un système d'information commercial régional	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Réfléchir sur les conditions de mise en place du système régional ⇒ Mobiliser les ressources 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La réflexion sur les conditions de mise en place d'un système régional fonctionnel et viable a été effectuée ; le rapport est disponible ; il a été décidé d'une réorientation de l'approche. ▪ Les ressources n'ont pas été mobilisées. 	<p>Le document est issu des échanges, concertations et réflexions au sein du PMPMSA et avec des personnes ressources extérieures.</p> <p>Le dossier de réorientation du processus de mise en place du système régional sera soumis à l'approbation des Ministres en juin 2001 avant la formulation d'une quelconque requête de financement.</p>
A15 Appuyer et accompagner les opportunités d'affaires à l'échelle régional			
1. Appuyer le processus de création de la structure régionale de promotion des échanges sous-régionaux	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Appuyer le Comité de pilotage de la structure régionale de promotion des échanges inter Etats ⇒ Jouer un rôle d'intermédiation avec d'autres partenaires ⇒ Renforcer les capacités des réseaux d'opérateurs économiques 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le PM a appuyé le Comité dans l'élaboration et la diffusion large de son programme de travail 2000 ; Des appuis sont également apportés dans le cadre de la mise en place de vitrines "Sahel" à Abidjan et à Accra ▪ Mission conjointe (Responsable de la future Structure Régionale de Promotion des échanges et USPA-FERAP) de prise de contact, d'information avec la représentation de la BOAD à Ouagadougou ▪ Le PM a contribué techniquement et financièrement à l'organisation de l'assemblée générale du réseau Interface 	<p>Les investigations ont montré que des niches porteuses existent dans ces deux pays pour certains produits sahariens autre que le bétail, notamment les fruits et légumes : carottes, pommes de terre, mangues, fraises, etc.. Les vitrines sont supposées créer des relations d'affaires basées sur des actes contractuels fermes.</p> <p>Cette mission a permis de disposer d'éléments d'information pertinents pour préparer la mission de prospection et de recherche de partenaires financiers que le Comité envisage d'effectuer au cours de l'année au Siège de la BOAD à Lomé.</p> <p>Interface est le réseau des opérateurs économiques du secteur agro-industriel</p>
2. Appuyer les opportunités d'affaires	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Mettre en relation d'affaires les opérateurs économiques 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La mise en place des Pools d'importateurs et d'exportateurs se poursuit et est réalisée par les opérateurs économiques dans le cadre des CNC . ▪ Les informations sur les pools ne sont pas suffisamment diffusées dans les pays 	<p>Nous ne disposons pas pour le moment d'éléments pour faire la situation exhaustive.</p> <p>Cela s'explique par, entre autres, un déficit de communication et le niveau d'organisation des opérateurs économiques</p>

A16 Appuyer les Etats dans les négociations Régionales et internationales	1. Renforcer la capacité des Etats à négocier et à participer aux débats régionaux	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Renforcer les capacités techniques et organisationnelles des CNC ⇒ Renforcer la coopération avec la CEDEAO, l'UEMOA, le REAO et autres OIG 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des missions d'appuis à la programmation et au suivi des activités des CNC ont été effectuées au Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Niger et Togo ▪ Un programme commun CILSS-CEDEAO-UEMOA-CRAT-CORAF-CMA/AOC sur la politique agricole commune, l'information, la recherche, la formation, l'environnement et la formation a été élaboré avec l'appui du FIDA et du CTA. Environ US \$ 500.000 ont été mis à disposition par le FIDA pour sa mise en œuvre. ▪ La phase 1 de l'observatoire des pratiques anomalies est en cours de lancement Des programmes conjoints sont en cours d'exécution ▪ La 3^{ème} réunion CILSS/UEMOA/CEDEAO s'est tenue sous la présidence du CILSS <p>Ces missions ont donné l'occasion de faire le point sur les activités réalisées en 1999, tracer les perspectives 2000 et élaborer le programme de travail technique et financier 2000</p> <p>La grande faiblesse de cette initiative réside dans le fait que les OIG impliquées ont des divergences sur la manière de conduire les thèmes retenus. Certaines veulent avec les maigres ressources financer leur fonctionnement quotidien. On a l'impression d'être dans un exercice de partage de gâteau. Par ailleurs, chacune des OIG dispose de son instance de décision ; ce qui ne facilite pas la mise en cohérence des actions.</p> <p>Des d'incompréhensions existent entre le CILSS et le REAO sur la responsabilité de chaque partie dans la conduite des opérations de terrain. Ce qui bloque momentanément les opérations de dépouillement.</p>
A17 Appuyer et accompagner les initiatives et expériences des organisations paysannes	1. Appuyer les organisations socio-professionnelles et paysannes	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Impliquer les organisations aux activités de l'Unité et participer à leurs initiatives ⇒ Fournir à la demande des appuis ponctuels à certaines initiatives 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le PM a appuyé l'organisation et participé aux travaux du forum national sur les marchés frontaliers organisé par les coopératives des marchands de bétail du Mali ; elle appuie les opérateurs économiques des différents pays à prendre le leadership des CNC ▪ Des appuis techniques sont fournis aux opérateurs du Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Niger, Nigéria et Togo dans le cadre de l'élaboration d'un projet sur la matérialisation des pistes à bétail. <p>Les deux PMP doivent de plus en plus coordonné leurs appuis en faveur des organisations socioprofessionnelles. Ceci permettra une économie d'échelle qui donnera plus de chance à plus d'impact et réduira les risques de dispersion d'efforts et satellisation.</p> <p>Ce projet est une demande à la fois des administrations et des opérateurs économiques ; il constitue une contribution aux initiatives de réduction des conflits lié à la transhumance entre éleveurs et agriculteurs</p>
	2. Renforcer les capacités opérationnelles des acteurs impliqués dans les échanges régionaux	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Relancer les initiatives de réduction des entraves aux échanges dans le sous-espace Ouest 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un programme d'appui est en cours d'élaboration pour relancer les débats sur la promotion des échanges dans le sous-espace Ouest (Cap Vert, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie et Sénégal). ▪ Le processus de mise en route de la structure régionale privée de promotion des échanges régionaux dans le sous-espace Centre bénéficie des appuis techniques et matériels de l'Unité. <p>Les opérateurs économiques des pays du sous-espace Ouest qui participent aux rencontres régionales des CNC du sous-espace Centre ont demandé avec insistance la relance des activités dans leur espace. Une rencontre régionale d'actualisation des plans de réduction des entraves est prévue à cet effet..</p>

RESULTAT N° 2**Les mécanismes et les capacités de prévention et de gestion des crises alimentaires sont améliorés et renforcés**

ACTIVITES PRINCIPALES	PREVISIONS	REALISATIONS	OBSERVATIONS
A21 Approfondir la réflexion sur la problématique d'accès aux denrées alimentaires des groupes vulnérables 1. Analyser les contraintes majeures liées à l'accès des populations vulnérables et propositions de solutions	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Identifier et suivre les zones à risque alimentaire ⇒ Prendre connaissance du modèle de caractérisation de la vulnérabilité alimentaire au Sahel élaboré par le projet AP3/AGRHYMET ⇒ Participer à la réunion sur l'harmonisation des méthodes d'identification des zones et groupes à risque alimentaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Les zones à risque alimentaire sont identifiées dans tous les pays, sauf en Guinée Bissau • Non réalisée. • Participation et organisation de deux réunions : un inventaire des dispositifs nationaux et régionaux est disponible pour évaluation. • Un projet de TDR pour une étude d'analyse et d'harmonisation des méthodes existantes a été élaboré. 	<p>A cause de l'insécurité en Guinée Bissau, l'identification des zones n'a pas été réalisée</p> <p>L'étude sur l'harmonisation des méthodes d'analyse de vulnérabilité doit être lancée en 2001.</p>
A22 Appuyer et renforcer les dispositifs nationaux de prévention et de gestion des crises alimentaires 1. Evaluer les processus nationaux de prévention et d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Inventorier et évaluer les capacités de défense des pays en matière de prévention et de gestion des crises alimentaires ⇒ Appui institutionnel au dispositif d'information 	<ul style="list-style-type: none"> • Activité réalisée en Mauritanie, en Gambie, au Niger et en Guinée Bissau • Activité non réalisée 	<p>Les autres pays n'ont pu être couverts faute de financement et de disponibilité en temps des experts</p> <p>L'unité n'a pu s'associer au Centre AGRHYMET pour conduire les missions prévues dans les pays.</p>
2. Appuyer la mise en œuvre du dispositif	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Identification des zones à risque alimentaire ⇒ Appui à l'évaluation des catastrophes 	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisée lors des différentes réunions de suivi de la campagne (mars, septembre et octobre 2000) • Non réalisée 	Catastrophe non signalée

A23 Implanter et animer un dispositif de veille au niveau régional	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Produire et diffuser un bulletin trimestriel sur la situation alimentaire des pays ⇒ Organiser trois rencontres régionales sur le suivi de la situation agricole et alimentaire au Sahel ⇒ Participer à la réunion d'évaluation des récoltes et de concertation pour l'établissement des bilans céréaliers ex post et prévisionnel régionaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Activité non réalisée • Trois (3) réunions organisées : mars à N'Djaména, juin à Niamey et septembre à Praia ; des avis ont été diffusés dans les pays et auprès des partenaires • Participation en octobre à la réunion de concertation technique pour la validation des données de prévisions de récolte et des bilans céréaliers à Niamey. 	<p>L'activité a été discutée avec l'expert en communication, l'unité attend les propositions</p> <p>La Rencontre de mars est élargie à la société civile et aux ONG</p> <p>La rencontre était organisée par le Centre AGRHYMET. Les bilans céréaliers et un avis ont été élaborés et diffusés.</p>
2. Mettre en place et animer un cadre de concertation politique sous-régional	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Organiser la réunion du réseau de prévention des crises alimentaires au Sahel 	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion tenue à Bamako en novembre 2000 : le compte rendu de la réunion et un avis ont été soumis au Conseil des ministres et diffusés dans les pays et à l'endroit des partenaires 	
A24 Suivre l'application de la charte de l'aide alimentaire au niveau des pays			
1. Vulgariser la charte de l'aide alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Diffusion de la charte de l'aide alimentaire dans les Etats et à destination des partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Activité non réalisée 	Des discussions sont engagées avec la cellule de communication pour voir la faisabilité de cette action.
2. Suivre l'état d'exécution des engagements pris par les partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Suivre régulièrement l'application de la charte de l'aide alimentaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Activité réalisée à travers la réunion régionale sur le suivi de la situation alimentaire tenue à N'Djaména en mars 2000 et en septembre à Praia. 	Insuffisance de suivi de la part des pays, ce qui ne permet pas une évaluation régulière du respect des engagements

RESULTAT N° 3 Les conditions d'une croissance durable de la productivité sont connues et mises en œuvre dans les Etats			
ACTIVITES PRINCIPALES	PREVISIONS	REALISATIONS	OBSERVATIONS
A31 Finaliser et valider les réflexions sur les systèmes et sous-systèmes de productions porteurs 1. Finaliser la réflexion sur la problématique Femmes/GRN par l'élaboration d'une synthèse des études nationales	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Mettre en place un comité de lecture régionale pour l'étude F/GRN pour le Mali ⇒ Organiser les ateliers nationaux de validation des études au Burkina Faso, et au Mali ⇒ Elaborer une synthèse régionale 	Mise en place du comité de lecture Tenue des ateliers nationaux de validation du Burkina Faso et du Mali Activité non réalisée	Les amendements et observations ont été formulés par le comité de lecture composé d'experts du CILSS et des consultants Les documents nationaux n'ont pas été finalisés
2. Finaliser la réflexion sur le Crédit/Epargne :	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Mettre en place un comité de lecture régionale pour l'étude C/E pour la Mauritanie ⇒ Organiser les ateliers nationaux de validations des études au Burkina Faso, au Mali et en Mauritanie ⇒ Elaborer une synthèse régionale 	Mise en place réalisée du comité de lecture composé d'experts CILSS et de consultants sahéliens Tenue des ateliers nationaux de validation du Burkina Faso, de la Mauritanie et du Mali Activité non réalisée	Des observations de fonds et formes ont été réalisées Les documents nationaux n'ont pas été finalisés
A32 Elaborer et proposer des programmes d'investissement prioritaires dans le domaine de la Maîtrise de l'Eau (ME) 1. Bilan diagnostic et expression des visions dans le domaine de la ME	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Suivre l'état d'évolution des études dans les pays : Burkina Faso, Niger, Sénégal et Cap-Vert 	Réalisé au Burkina Faso et au Sénégal	Documents provisoires réalisés au Burkina Faso, au Cap-Vert (version en portugais à traduire) et au Sénégal

	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Démarrer des études en Guinée Bissau ⇒ Organiser une rencontre avec l'unité SA du PM-Agroso/INSAH à Bamako 	<ul style="list-style-type: none"> • Démarrage par la mise en place du comité de pilotage national • Une séance de travail avec l'unité a été tenue 	<p>Une réunion d'information autour des TDR a été tenue avec les services concernés par la maîtrise de l'eau</p> <p>La programmation et les perspectives du dossier maîtrise de l'eau ont été réalisées</p>
A 33 Exploiter la réflexion sur les filières agro-alimentaires porteuses et proposer des stratégies de promotion/développement 1. Diffuser les acquis de la rencontre de Nouakchott 1997	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Collaborer avec la Cellule de Communication ⇒ Editer et publier les documents ⇒ Diffuser les acquis à travers l'organisation d'ateliers nationaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs rencontres ont été tenues • Activité non réalisée • Activité non réalisée 	<p>L'étape de conception du document est finalisée et la maquette sera prête en mi- juillet</p> <p>La diffusion se fera après finalisation du document.</p>

RESULTAT N° 4**Des stratégies de promotion/développement des PME locales sont élaborées et mises en œuvre dans le secteur de la Transformation agroalimentaire**

ACTIVITES PRINCIPALES	PREVISIONS	REALISATIONS	OBSERVATIONS
A4.1 Capitaliser et valoriser les acquis du PROCELOS dans les pays membres et au niveau sous régional			
1. Renforcer les capacités d'intervention des Relais nationaux	<p>⇒ Appuyer les relais nationaux (matériels, techniques et financiers).</p> <p>⇒ Appuyer la réalisation de l'activité conseil aux opérateurs du secteur de la transformation par l'actualisation des répertoires de référence et perfectionnement de SP/RNP.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Quelques relais nationaux ont été équipés en matériel informatique Les relais mettent en application l'intégration des sections nationales du REFESA Des missions de suivi et d'appui ont été effectuées dans tous les pays membres sauf au Niger et au Cap-Vert. Cette activité n'a pas pu être réalisée entièrement 	<p>Les appuis sont financiers parviennent tardivement aux relais ; ceux de Gambie et de Mauritanie n'en ont bénéficié qu'à la fin de l'année alors que ceux du Cap-Vert et de la Guinée Bissau n'ont bénéficié d'aucun appui financier au cours de cette année.</p> <p>Les voyages d'études pour échanges d'expériences entre relais n'ont pas pu être réalisés, faute de moyens disponibles à cet effet.</p> <p>Moyens non mis à la disposition des relais pour la réalisation</p>
2. Améliorer les supports d'information des acteurs	⇒ Collaborer avec la Cellule de Communication pour l'amélioration et l'harmonisation de la présentation et du contenu des BAA nationaux.	<ul style="list-style-type: none"> Les TDR proposés ont été finalisés et envoyés aux relais pour la relance des bulletins. Un logo commun de base a été sélectionné et soumis au Secrétaire Exécutif par un jury sous-régional à partir des œuvres primés reçus des pays. Poursuite de l'édition des BAA du Sénégal, du Cap-vert et de la Gambie. 	<p>La Cellule Communication a conduit la mise en œuvre concrète mais un grand retard a été accusé dans l'élaboration de la maquette à proposer aux relais.</p> <p>Les relais de Gambie et du Cap-Vert sont handicapés par la justification des avances pour la poursuite de l'édition de leurs bulletins</p>
3. Appuyer les initiatives visant l'amélioration de l'emballage et de la qualité des produits agro-alimentaires transformés (PAAT).	<p>⇒ Appuyer la valorisation de la réflexion sur l'emballage.</p> <p>⇒ Appuyer l'instauration d'une meilleure gestion de la qualité et contribuer à l'amélioration et à la création de normes et labels de qualité pour les PAAT</p>	<ul style="list-style-type: none"> Recherche de solutions en collaboration avec des partenaires nationaux Réalisation de l'étude sous-régionale et relance du processus de préparation et de l'atelier de validation . 	<p>Moyens non mis à la disposition des relais pour la réalisation</p> <p>Moyens non mis à la disposition des relais pour la réalisation d'activités nationales prévues.</p>

A.4.2	Développer les capacités entrepreneuriales des acteurs du secteur		
1. Informer et sensibiliser les acteurs sur les avantages de l'organisation et du professionnalisme.	<p>⇒ Elaborer, diffuser et exploiter les modules de sensibilisation-formation tenant compte des réalités spécifiques des femmes</p> <p>⇒ Appuyer la création et/ou le renforcement des organisations professionnelles</p> <p>⇒ Capitaliser et développer l'expérience des acteurs du secteur en matière de relations contractuelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Présélection d'experts par consultation restreinte dans les pays en vue de l'élaboration des modules • Les opérateurs du secteur ont bénéficié d'appuis techniques et de conseils de la part des relais • Une association nationale a été créée au Niger • Mise en contact avec des partenaires et suivi des relations 	<ul style="list-style-type: none"> • Le choix définitif du/ des consultant (s) chargé (s) de l'élaboration qui devait être fait à partir des présélections nationales a été suspendu, faute de moyens. • La disponibilité des moyens dans les délais prévus à cet effet aurait permis d'initier des actions plus hardies. • La participation aux activités de certains réseaux, projets et programmes a créé des conditions favorables à la réalisation de ces activités
2. Initier les acteurs du secteur à la gestion d'entreprises agroalimentaires	⇒ Appuyer la formation en gestion des entreprises agroalimentaires	<ul style="list-style-type: none"> • A la demande de la coordination régionale, une présélection par consultation restreinte a été faite dans les pays en vue de l'élaboration des supports didactiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Les relais cherchent également à faire bénéficier aux opérateurs économiques des opportunités qui existent au plan national
3. Appuyer la promotion commerciale des PAAT	⇒ Appuyer les relais nationaux et les organisations professionnelles de transformateurs pour l'organisation et /ou la participation à des manifestations commerciales.	<ul style="list-style-type: none"> • Le relais du Burkina Faso a participé au Grand Prix France-Afrique à la demande de la Loterie Nationale. Cette participation rentrait dans le cadre de la promotion des produits et de la gastronomie burkinabé. Le relais a bénéficié de l'appui de la coordination régionale de l'unité 	<ul style="list-style-type: none"> • L'essentiel des charges a été supporté par la Loterie Nationale • Des demandes pertinentes d'appui de certains relais n'ont pas pu être satisfaites
4. Promouvoir la consommation des PAAT	⇒ Appuyer la réalisation de livrets de recettes culinaires et d'actions de sensibilisation et de formation	<ul style="list-style-type: none"> • Participation active de l'Unité(membre du jury) et appui à la réalisation du concours d'art culinaire (prix spéciaux) lors de la Semaine Nationale de la Culture du Burkina Faso. • Organisation d'un grand buffet gastronomique par le relais du Burkina Faso après la clôture des Journées agro-alimentaires. 	

<p>A4.3</p> <p>Promouvoir un environnement institutionnel et économique favorable au développement du secteur de la transformation agréé-alimentaire</p> <p>1. Faire l'état des lieux de l'environnement du secteur (législation, réglementation, administration, système de financement) dans chaque pays et au niveau sous-régional</p>	<p>⇒ Réaliser une étude critique des textes régissant le secteur en vue de faire des propositions d'amélioration</p> <p>⇒ Réaliser des études sur les systèmes de financement dans chaque pays en vue de faire des propositions d'amélioration</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'Unité a pris part aux travaux du symposium international de Praia pour informer sur l'expérience du CILSS et promouvoir son approche dans le domaine de la promotion des initiatives privées et le développement des micro- et petites entreprises 	<p>Les appuis catalytiques prévus pour la réalisation de cette activité n'ont pas été apportés aux relais nationaux.</p>
--	--	--	--

ANNEXE 2 : PLAN D'OPERATION 2001

RESULTAT N° 1 : Des stratégies et politiques agricoles et alimentaires sont élaborées et mises en œuvre au niveau national et régional			PERIODE DE REALISATION				COÛT en FCFA	CONDITIONS CRITIQUES
ACTIVITES PRINCIPALES	PREVISIONS	RESULTATS	T1	T2	T3	T4		
A11 Proposer un document cadre pour une politique agricole commune							61.500.000	
1. Faire une étude/analyse diagnostique des politiques agricoles nationales	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Réaliser un bilan diagnostic des politiques agricoles nationales 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 revue documentaire des travaux réalisés par les différentes OIG de la sous-région réalisée • les TDR de l'équipe de consultants élaborés • l'équipe de consultants mobilisée • bilan diagnostic des politiques nationales réalisé • Rapport remis à tous les acteurs 	xxx	xxx	xxx	xxx	20.000.000	Bonne collaboration entre le CILSS, la CEDEAO et l'UEMOA
1. Elaborer et adopter un plan d'action régional de rapprochement/ harmonisation des politiques agricoles	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Diffuser les notes didactiques sur les PASA ⇒ Animer un cadre de concertation inter-Etats 	<ul style="list-style-type: none"> • notes didactiques diffusées • Participation aux tables rondes et groupes consultatifs • 1 cadre de concertation défini • 1 atelier de constitution organisé • participation aux travaux du GMAP 	xxx	xxx	xxx	xxx	8.000.000	La collaboration avec la Cellule de Communication est effective.
3. Mettre en œuvre, suivre et évaluer le plan d'action régional	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Poursuivre la mise en œuvre du plan d'action d'Accra sur le système de suivi régulier des politiques agricoles nationales ⇒ Produire des notes de conjoncture 	<ul style="list-style-type: none"> • Equipes nationales constituées • Appuis à la réalisation de situations de référence nationales fournis • Base de données du CILSS transférée dans les Etats • Formation des équipes nationales • Animation du système (2 remplissages par an) • Documents actualisés collectés • 2 notes élaborées 	xxx	xxx	xxx	xxx	10.500.000	Les pays s'impliquent réellement
			xxx	xxx	xxx	xxx	3.000.000	

A12 Concevoir, adopter et mettre en œuvre des stratégies et politiques alimentaires pertinentes et cohérentes aux niveaux national et régional							16.000.000	Les fonds UE sont mobilisés au plus tard en août 2000.
1. Approfondir et finaliser le bilan diagnostic sur les stratégies alimentaires nationales	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Approfondir les diagnostics et réadapter les stratégies nationales en Gambie, Guinée Bissau et Tchad ⇒ Mettre en cohérence les stratégies nationales disponibles (Cap Vert, Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Sénégal) ⇒ Proposer un projet de position sahélienne dans le cadre des négociations internationales: OMC, Convention de Londres 	<ul style="list-style-type: none"> • 3 documents de stratégies nationales cohérentes avec le cadre de stratégie régionale élaborés • 6 documents de stratégies nationales cohérentes avec le cadre de stratégie régionale élaborés • 1 rapport sur l'exception sahélienne élaboré • 1 projet de position commune et de position sahélienne proposé et adopté lors d'une rencontre régionale 	xxx				5.000.000	
2. Elaborer et valider une stratégie régionale	⇒ Elaborer la stratégie régionale	<ul style="list-style-type: none"> • Document de discussion élaboré et diffusé 		xxx	xxx		9.000.000	
3. Appuyer la mise en œuvre et le suivi-évaluation des stratégies alimentaires	⇒ Conduire des réflexions régionales sur la gouvernance de la SA	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports de missions 				xxx	Pm 2.000.000	Idem

A13 Elaborer, adopter et mettre en œuvre un plan d'action d'élimination des entraves commerciales							81.000.000	
1. Réduire les entraves	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Poursuivre la mise en œuvre des résultats de l'atelier de Niamey sur le convoyage ⇒ Exécuter la phase 1 de l'observatoire des pratiques anomalies ⇒ Mettre en place et animer la bourse régionale de fret 	<ul style="list-style-type: none"> • Comité de suivi opérationnalisé • Mise en œuvre du plan d'action régional de réduction des entraves suivie • Équipe régionale constituée • Convoyeurs identifiés et formés • Structure de la base de données conçue • Collecte et analyse des données effectuées • Concertations nationales organisées • Rapports de synthèse sur les pratiques anomalies diffusées • 1 atelier bilan organisé • Bourse nationale du Burkina Faso opérationnalisée • Bourses nationales de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Niger et du Togo créées 	xxx xxx xxx xxx xxx xxx xxx xxx xxx	xxx xxx xxx xxx xxx xxx xxx xxx	xxx xxx xxx xxx xxx xxx xxx xxx	xxx xxx xxx xxx xxx xxx xxx xxx	12.500.000 13.500.000 10.000.000	La plupart des représentants des structures frontalières ayant participé à la réunion de Niamey demeurent en postes La totalité des fonds nécessaires à la réalisation de la phase 1 de l'exercice est Mobilisée
2. Réactualiser des plans d'action existants	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Relancer les activités dans le sous-espace Ouest ⇒ Relancer les activités dans le sous-espace Est 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 atelier régional de relance organisé • Plan d'action de Nouakchott actualisé • Contacts avec le Bénin, le Cameroun, le Nigéria et la RCA renoués 			xxx xxx xxx	xxx xxx xxx	20.000.000	Les CNC et relais USPA sont re dynamisés dans les pays concernés
3. Diffuser les plans d'action	⇒ Editer et publier les plans d'action	• Plans d'action diffusés			xxx	Pm		
4. Appuyer la mise en œuvre des plans d'actions	⇒ Organiser des réunions ministérielles sur les entraves	<ul style="list-style-type: none"> • Réunions d'experts organisées • Réunions d'experts organisées 	xxx xxx				25.000.000	Les autorités ghanéennes ont pris le dossier
A14 Développer un système d'information commercial à vocation régionale							10.000.000	
1. Publication et diffusion de flash hebdo	⇒ Renforcer l'équipe régionale	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation quantitative et qualitative de l'équipe régionale réalisée • Production et diffusion régulière du Bulletin hebdomadaire flash hebdo assurées 	xxx xxx	xxx xxx xxx	xxx xxx xxx	Pm		Les structures de centralisation des informations dans les pays respectent leurs engagements vis-à-vis du CILSS

2. Renforcer les systèmes d'information nationaux	⇒ Appuis financiers et matériels aux systèmes nationaux	<ul style="list-style-type: none"> • Equipements informatiques acquis • Appuis financiers fournis • Diffusion de la synthèse régionale auprès des opérateurs économiques nationaux réalisée 	xxx xxx xxx	xxx xxx xxx	xxx xxx xxx		5.000.000	Les appuis du Projet Marchés Frontalières sont également utilisés
3. Mettre en place et animer un système d'information commercial régional	⇒ Mettre en réseau les différents systèmes nationaux	<ul style="list-style-type: none"> • Echanges réguliers d'informations entre les différents SIM effectués 			xxx xxx		5.000.000	Idem
A15 Appuyer et accompagner les opportunités d'affaires à l'échelle régionale							16.000.000	
1. Appuyer et accompagner les opportunités d'affaires à l'échelle régionale	⇒ Fournir des appuis techniques aux CNC	<ul style="list-style-type: none"> • CNC créés, restructurés, dynamisés • Plans d'actions et /ou programme de travail élaborés 	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx		9.000.000	La volonté de créer des CNC conformément aux conclusions de la réunion d'Abidjan (1996) existe dans tous les pays
2. Appuyer l'organisation des voyages d'études, des foires commerciales et des opérations tests d'échanges	<p>⇒ Organiser des voyages d'études, des foires et des opérations tests d'échanges</p> <p>⇒ Suivre et évaluer les activités des opérateurs ayant bénéficié des appuis</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appuis logistiques, techniques et financiers fournis • Documents, rapports techniques spécifiques et/ou de rencontres diverses produits • Rapports de missions d'évaluation et de contacts produits 	xxx xxx		xxx xxx xxx		4.000.000 3.000.000	Les opérateurs économiques sont suffisamment organisés et dotés de programmes clairs et pertinents
A16 Appuyer les Etats dans les négociations régionales et internationales							7.500.000	
1. Renforcer la capacité des Etats à négocier et à participer aux débats régionaux	⇒ Renforcer la coopération avec la CEDEAO, l'UEMOA et autres OIG et OI	<ul style="list-style-type: none"> • Forum Ouest Africain devenu opérationnel • Concertation des Chefs Exécutifs institutionnalisée 	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	2.000.000	Le cadre de concertation des OIG est opérationnel
2. Animer les débats sur les enjeux de l'intégration et de la coopération dans le domaine agricole	⇒ Appui à la création et/ou Renforcement des groupes de pression nationaux et transnationaux	<ul style="list-style-type: none"> • Cadres nationaux de concertation opérationnalisés • Appui aux réseaux existants effectif • Création de nouveaux réseaux favorisés • Réseaux chercheurs impliqués 	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	2.000.000	Les CNC et les réseaux d'opérateurs disposent de programme de travail Pertinents
3. Suivre les négociations en cours à L'OMC	<p>⇒ Familiarisation avec les accords et principes de l'OMC</p> <p>⇒ Participation aux négociations en cours</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Documentation collectée et exploitée • Notes d'information élaborées et diffusées • Participation aux réunions de l'OMC 	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	2.000.000 1.500.000	La collaboration avec la CNUCED et les autres initiatives régionales est créée
4. Informer et sensibiliser les Etats sur les implications des politiques des agences de coopération	⇒ Production de notes d'information	<ul style="list-style-type: none"> • Documentation collectée et exploitée • Notes d'information produites et diffusées 			xxx xxx	xxx xxx	Pm	Idem

A17 Appuyer et accompagner les initiatives et expériences des organisations paysannes							15.000.000	La collaboration avec l'Unité PADLOS est effective
1. Appuyer les organisations socioprofessionnelles et paysannes	⇒ Implication des organisations aux activités de l'Unité ⇒ Appuis ponctuels à certaines initiatives à la demande	• Participation aux rencontres de l'Unité • Appuis techniques et financiers ponctuels fournis	xxx	xxx	xxx	xxx	6.000.000 Pm	
2. Appuyer la réflexion des OP sur le rôle de l'exploitation familiale dans le processus de modernisation de l'agriculture	⇒ Renforcement de la capacité organisationnelle et technique des OP	• Ateliers de formation des formateurs organisés					9.000.000	Idem
TOTAL GENERAL								207.000.000

RESULTAT N° 2 : Les mécanismes et les capacités de prévention et de gestion des crises alimentaires sont améliorés et renforcés			PERIODE DE REALISATION				COÛT en FCFA	CONDITIONS CRITIQUES
ACTIVITES PRINCIPALES	PREVISIONS	RESULTATS	T1	T2	T3	T4		
A21 Approfondir la réflexion sur la problématique d'accès aux denrées alimentaires des groupes vulnérables	<p>1. Analyser les contraintes majeures liées à l'accès des populations vulnérables et propositions de solutions</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Réflexion sur l'harmonisation des méthodes d'identification et d'analyse des zones et groupes vulnérables ⇒ Présentation et validation des propositions d'harmonisation lors de la rencontre de juin 2001 sur le suivi de la situation alimentaire ⇒ Participation à la réflexion sur la faisabilité du bilan alimentaire <p>2. Mettre au point et valider une approche de sécurité alimentaire des zones (rurales) structurellement déficitaire en particulier les zones pastorales</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Analyse des contraintes de sécurité alimentaire dans les zones structurellement déficitaires (Mauritanie, Niger et Sénégal) ⇒ Synthèse des études nationales ⇒ Organisation d'un atelier régional de validation des études 	<ul style="list-style-type: none"> • Les méthodes existantes sont évaluées et un projet d'harmonisation est disponible • Les propositions d'harmonisation sont validées pour application dans les pays • Les conditions de réalisation des bilans alimentaires sont définies. • Un canevas d'établissement est disponible 	xxx	xxx			78.500.000	
				xxx			6.000.000	
						Pm		
			xxx				2.000.000	Le Centre AGRHYMET doit achever les travaux engagés par DIAPER et assurer le financement de la réunion
			xxx					
			xxx	xxx	xxx	xxx	50.000.000	Disponibilité des services nationaux à contribuer à l'organisation et au suivi des études
						xxx	4.500.000	Disponibilité des résultats d'études nationales
						xxx	16.000.000	

A22 Appuyer et renforcer les dispositifs nationaux de prévention et de gestion des crises alimentaires							44.000.000	
1. Evaluer les processus nationaux de prévention et d'intervention et proposition d'un dispositif type modulable en fonction des réalités de chaque pays	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Sensibilisation et appui technique pour la coordination des dispositifs de prévention et de gestion des crises alimentaires dans les pays (évaluation interne et ateliers nationaux) ⇒ Synthèse des résultats des ateliers nationaux et proposition d'un cadre d'organisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Production régulière de l'information • Concertation entre acteurs (Etats, société civile, bailleurs de fonds) • Les dispositifs nationaux sont améliorés 	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	22.000.000 Pm	Participation effective des dispositifs nationaux aux travaux d'évaluation interne Disponibilité des résultats d'ateliers
2. Appuyer la mise en œuvre du dispositif type	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Appui à l'évaluation des catastrophes ⇒ Evaluation des besoins d'assistance aux populations vulnérables suite récoltes 2000/2001 ⇒ Identification des zones à risques alimentaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Des types d'intervention adéquats sont recommandés dans les zones touchées • Les programmes d'aide sont définis • Les zones à risques alimentaires sont identifiées suite aux prévisions des récoltes 		xxx xxx		xxx xxx	6.500.000 6.500.000 Pm	Expression à temps des besoins par les pays en cas de catastrophes Les zones à risque sont identifiées Disponibilité des informations sur le suivi de la campagne
3. Suivre et évaluer la mise en œuvre du dispositif type	⇒ Suivi/évaluation du fonctionnement des dispositifs nationaux (organisation de missions de suivi-évaluation dans les pays)	<ul style="list-style-type: none"> • Les qualités du dispositif sont connues et des propositions d'amélioration sont disponibles 	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	9.000.000	Les missions sont régulièrement assurées
A23 Implanter et animer un dispositif de veille au niveau régional							82.700.000	
1. Mettre en place et animer un cadre de concertation technique sous-régional	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Organiser trois rencontres sur le suivi de la campagne et de la situation alimentaire ⇒ Participation à la réunion d'évaluation des récoltes 	<ul style="list-style-type: none"> • La situation alimentaire et agricole est connue et diffusée • Les niveaux de production des pays sont connus 	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	xxx xxx	75.000.000 1.000.000	

2. Mettre en place et animer un cadre de concertation politique sous-régional	⇒ Organisation de la réunion annuelle du réseau de prévention des crises alimentaires au Sahel	<ul style="list-style-type: none"> Les acteurs sont informés et sensibilisés sur les risques d'insécurité alimentaire conjoncturels (lié à la campagne) et structurels dans la région pour prise de décision 				xxx	4.700.000	Le Club du Sahel accepte de contribuer à l'organisation de la réunion
	⇒ Participation aux réunions/séminaires organisés par les partenaires	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de la coordination des activités avec les partenaires 	xxx	xxx	xxx	xxx	2.000.000	Invitations des partenaires
A24 Suivre l'application de la charte de l'aide alimentaire au niveau des pays							2.000.000	
1. Vulgariser la charte de l'aide alimentaire	⇒ Organisation d'un panel sur la charte de l'aide alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> La charte de l'aide alimentaire est diffusée à travers les médias 				xxx	2.000.000	Disponibilité des acteurs pour animer le panel
2. Suivre l'état d'exécution des engagements pris par les partenaires	⇒ Evaluation de l'exécution des programmes d'assistance prévus 2000/2001	<ul style="list-style-type: none"> Les niveaux d'exécution des programmes d'assistance aux populations vulnérables sont analysés 				xxx	Pm	Disponibilité des informations
TOTAL							207.200.000	

RESULTAT N° 3 : Les conditions d'une croissance durable de la production et de la productivité sont connues et mises en œuvre			PERIODES DE REALISATION				COÛTS en FCFA	CONDITIONS CRITIQUES
ACTIVITES PRINCIPALES	PREVISIONS	RESULTATS	T1	T2	T3	T4		
A32 Elaborer et proposer des programmes d'investissement prioritaires dans les domaines : maîtrise de l'eau (ME) ; fertilité des sols (FS) ; développement des productions animales (DPA)	-	-	-	-	-	-	215.000.000	
1. Elaborer, proposer et valider les programmes d'investissement prioritaires dans le domaine de la Maîtrise de l'Eau (ME)	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Elaborer et valider la vision régionale ⇒ Finaliser l'élaboration des PIP nationaux ⇒ Organiser 9 ateliers nationaux de validation des PIP 	<ul style="list-style-type: none"> • Une vision régionale consensuelle est adoptée • Les 9 PIP nationaux sont disponibles • 9 PIP nationaux sont validés 	xxx	xxx			15.000.000 20.000.000 9.000.000	Ceci est fonction de la finalisation du programme 2000 qui est lié au financement des activités du second semestre 2000
2. Appui à la mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Elaborer un plan d'action régional d'accompagnement ⇒ Animer le cadre ⇒ Appuyer les composantes 	<ul style="list-style-type: none"> • Un programme régional d'investissement est élaboré • Cadre régional de mobilisation des ressources mis en place • Mission de sensibilisation/ animation et de diffusion réalisée • Réunions de concertations avec les composantes, organisés et des appuis financiers et techniques fournis 	xxx	xxx	xxx	xxx	12.000.000 5.000.000 7.000.000 37.000.000	
3. Suivi et évaluer les programmes d'investissement prioritaire dans le domaine de la ME	⇒ Définir et animer un mécanisme de suivi	• Mécanisme de suivi mis en place		xxx	xxx		10.000.000	
TOTAL							115.000.000	

RESULTAT N°4 Des stratégies de promotion/développement des Micro-, Petites et Moyennes Entreprises locales sont élaborées et mises en œuvre dans le secteur de la transformation agroalimentaire			PERIODES DE REALISATION				COÛTS en FCFA	CONDITIONS CRITIQUES
ACTIVITES PRINCIPALES	PREVISIONS	RESULTATS	T1	T2	T3	T4		
A41 Capitaliser et valoriser les acquis de PROCELOS								
1. Renforcer les capacités d'intervention des relais nationaux	<p>⇒ Fournir des appuis techniques et financiers aux RNP</p> <p>⇒ Appuyer la réalisation du conseil aux acteurs du secteur</p>	<ul style="list-style-type: none"> Fonctionnement des relais amélioré et leur autonomie accrue Missions de suivi-appui aux organes nationaux effectuées Formation/perfectionnement des secrétaires permanents des relais réalisés Capacités des relais à conseiller les opérateurs renforcées 	xxx	xxx	xxx	xxx	44.000.000	<p>Trouver une solution au gel des avances aux relais de certains pays</p> <p>Les secrétariats permanents des relais disposent de locaux fonctionnels</p> <p>Accroissement de la contribution des opérateurs au fonctionnement</p>
2. Améliorer l'information des acteurs	<p>⇒ Relancer et pérenniser l'édition des BAA nationaux en collaboration avec la Cellule de Communication</p> <p>⇒ Éditer et diffuser un Bulletin Agroalimentaire régional</p>	<ul style="list-style-type: none"> BAA nationaux harmonisés, améliorés, édités et diffusés dans tous les pays membres Les TDR et une maquette de référence élaborés pour l'édition et la diffusion 1 prestataire recruté pour l'édition et la diffusion 1 BAA régional édité et diffusé 	xxx	xxx	xxx	xxx	1.000.000	<p>Les relais assurent le financement à partir de ressources locales</p> <p>Appui technique de la Cellule de Communication assuré</p>
3. Appuyer les initiatives visant l'amélioration de l'emballage et de la qualité des produits agroalimentaires transformés (PAAT)	⇒ Appuyer la mise en œuvre des solutions retenues dans le cadre de la valorisation de la réflexion sur l'emballage	<ul style="list-style-type: none"> Synthèse des solutions proposées réalisée Actions de plaidoyer menées en faveur de l'adoption et de l'application des propositions dans les pays et la sous-région. 	xxx	xxx	xxx	xxx	2.000.000	Existence d'organisations professionnelles fonctionnelles et crédibles dans les pays

	⇒ Appui à une meilleure gestion de la qualité et contribution à l'amélioration et à la création de normes et labels de qualité pour les PAAT.	<ul style="list-style-type: none"> • Un plaidoyer en faveur des propositions issues de l'atelier sous-régional élaboré et des actions menées pour leur adoption et application. • Missions de suivi-appui aux organes nationaux • Des appuis à des actions d'amélioration de technologies de transformation apportés 	xxx	xxx	xxx	xxx	10.000.000	Appui politique des autorités du CILSS Collaboration avec les partenaires des institutions et réseaux de recherche
A42 Développer les capacités entrepreneuriales des acteurs du secteur							34.800.000	
1. Informer et sensibiliser les acteurs sur les avantages de l'organisation et du professionnalisme	⇒ appui à la création et/ou au renforcement d'organisations professionnelles et interprofessionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • 1 séminaire national organisé dans chaque pays • 1 réunion par filière organisée par pays • 1 réunion interprofessionnelle tenue par pays • Missions de suivi-appui aux organes nationaux • 1 séminaire-atelier d'échange d'expériences et définition d'un dispositif de concertation sous-régionale organisé 	xxx	xxx	xxx	xxx	12.800.000	Les charges afférentes au séminaire et aux réunions supportées par les concernés
	⇒ Capitalisation et développement de l'expérience des acteurs du secteur en matière de relations contractuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Des contacts entre acteurs de mêmes filières organisés dans chaque pays • Les acteurs du secteur informés sur les avantages et conditions des relations contractuelles • 1 voyage d'étude et d'échange organisé pour un groupe d'acteurs aux Etats Unis d'Amérique • Des relations d'échanges commerciaux facilitées entre acteurs de pays différents par les relais et la coordination régionale de l'unité 	xxx	xxx	xxx	xxx	4.250.000	Financement du voyage d'étude assuré par l'USAID et bonne représentativité des participants et leur capacité de faire la restitution Disponibilité et volonté des acteurs
2. Initier les acteurs du secteur à la gestion d'entreprises agroalimentaires	⇒ Appui à la formation en gestion d'entreprises agroalimentaires	<ul style="list-style-type: none"> • 1 atelier d'initiation organisé dans chaque pays membres 	xxx	xxx	xxx	xxx	2.250.000	
3. Appuyer la promotion commerciale des PAAT	⇒ Appui financier catalytique et assistance-conseil aux organisations professionnelles de transformateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation ou participation à des manifestations par pays • Collecte et diffusion d'informations sur des manifestations commerciales concernant un ou plusieurs pays membres • Missions de suivi-appui aux organes nationaux 	xxx	xxx	xxx	xxx	9.000.000	Bonne qualité des produits

4. Promouvoir la consommation des PAAT	⇒ Appui à la vulgarisation de recettes culinaires et de boissons à base de produits locaux	<ul style="list-style-type: none"> • Des recettes de cuisine et de boissons vulgarisées par la diffusion de livrets, des émissions radiophoniques et télévisuelles, concours, démonstrations ainsi que des articles des BAA • Des séances de démonstration/formation destinées aux professionnels de la restauration et de l'hôtellerie organisées • Une contribution à l'information et à l'éducation nutritionnelles assurée à travers les médias et les BAA, en collaboration avec le corps médical et des nutritionnistes 	xxx	xxx	xxx	xxx	4.500.000	Collaboration avec les associations de consommateurs et de femmes et l'implication des leaders d'opinion et personnalités Disponibilité et volonté des acteurs intervenant dans ces domaines
A43 Promouvoir un environnement institutionnel et économique favorable au développement du secteur de la transformation agroalimentaire							7.700.000	
1. Appuyer l'élaboration de stratégies et programmes nationaux de promotion des PME de la transformation des produits agroalimentaires	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Synthèse des conclusions et recommandations des ateliers nationaux sur L'état des lieux du secteur ⇒ Elaboration d'une proposition de cadre de référence pour stratégies et programmes de promotion du secteur et d'un plaidoyer pour son adoption et mise en œuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> • Une note d'orientation de la synthèse élaborée • 1 rapport de synthèse élaboré • Rapport est validé par une commission technique sous-régionale • TDR élaborés 	xxx	xxx	xxx	xxx	4.700.000	Rapports nationaux disponibles Rapports nationaux disponibles Tenir compte des dynamiques en cours dans les pays et dans la sous-région
2. Oeuvrer à l'institutionnalisation d'une manifestation commerciale périodique à caractère régional ou sous-régional consacrée au secteur	⇒ Participation forte et régulière à l'une manifestations organisées périodiquement dans la sous-région	<ul style="list-style-type: none"> • Des informations collectées sur les manifestations du même type organisées dans la sous-région • Les TDR sur la forme et le niveau de participation élaborés en collaboration avec l'unité USPA-FERAP et avec l'appui de la Cellule Communication • La participation à au moins une manifestation par an effectivement réalisée. 	xxx	xxx	xxx	xxx	3.000.000	Collaboration UPPME-PROCELOS/USPA-FERAP plus forte
TOTAL								